

ADMINISTRATION : 8 000 doléances de citoyens prises en charge par le centre d'appel du ministère de l'Intérieur

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 26 Février 2015 - 7 jounada al awal 1436 - N° 882 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Kenya

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue du Kenya

P. 28



Algérie-Koweït

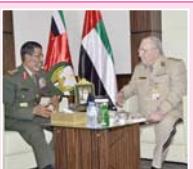
Le Président Bouteflika félicite l'Émir du Koweït à l'occasion de la fête nationale de son pays

P. 28

Algérie-EAU

L'Algérie et les Emirats arabes unis attachés au renforcement de leur coopération militaire

P. 28



FORMATION PROFESSIONNELLE

200 000 nouveaux stagiaires à la rentrée de mars

200 000 nouveaux stagiaires sont attendus dimanche aux établissements de la formation professionnelle au niveau national, au titre de la rentrée 2014-2015 (session mars), a-t-on appris hier auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. «Le ministère a mobilisé pour la rentrée du mars 2015, tous les moyens nécessaires et a offert 280 000 places pédagogiques tous modes et types de formation confondus, dont 82 000 places pédagogiques dans le mode de formation par apprentissage».

P.5



FORUM

LE PROFESSEUR RACIM KHODJA, CHEF DE SERVICE GYNÉCOLOGIE À L'EPH DE BOLOGHINE (BAÏNEM), INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS



**PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE
De l'espoir pour les couples**

P.8-9

SANTÉ

STOP AUX COMPULSIONS LIÉES AU STRESS !

Pages 14-15

CULTURE

TIZI OUZOU
Rencontre d'explication du décret relatif au statut de l'artiste

P.16

FOOTBALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE
Gourcuff :
«Difficile de prédire pour quelle sélection jouera Fekir»

P.25

BÉJAÏA

Le ministre des Travaux publics au chevet des blessés de l'éboulement d'Aokas

P.10

Météo► **Régions Nord : 12° à Alger**

Temps froid et nuageux sur les régions Est avec averses de pluie et ou de grêle parfois orageuses en cours de journée. Sur les régions Centre et Ouest, temps partiellement nuageux avec localement quelques averses de pluies. Chutes de neige sur les reliefs notamment de l'Est dépassant 900 mètres. Les vents seront modérés à assez forts notamment près des côtes Est avec de fortes rafales de vent sous orages. La mer sera forte.

► **Régions Sud : 18° à Tamanrasset**

Temps froid et nuageux sur le Nord Sahara, les Oasis et le Sud-Est avec quelques pluies locales. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

CE MATIN À 10H30

**Noureddine Bedoui
invité du Forum d'Echaâb**


Le Forum du quotidien Echaâb, reçoit ce matin à partir de 10h30, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, pour une conférence-débat qui portera sur le secteur de la formation professionnelle. La rencontre se déroulera au siège du journal 39 rue des Martyrs, Alger.

**RESSOURCES EN EAU
Necib à Chlef**

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya de Chlef.


**CE MATIN À 8H30
À L'HÔTEL ESSAFIR
Célébration
de la Journée du
dialogue Sud-Nord
de la société civile**

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme et le réseau Algérie pour le dialogue Nord-Sud, célébreront aujourd'hui à partir de 8h30 à l'hôtel Essafir, Alger, la Journée du dialogue Sud-Nord de la société civile.


**SAMEDI 28 FÉVRIER AU SIÈGE
DE L'ANR
Conférence nationale des
chefs de bureaux de wilayas**

**DEMAIN À LA SALLE HARCHA
Séance d'entraînement
au profit des jeunes
avec Ayumi Tanimoto**

Sous l'égide de l'ambassade du Japon à Alger, la judokate japonaise Ayumi Tanimoto, double médaillée d'or aux Jeux olympiques d'Athènes (2004) et de Pékin (2008) dans la catégorie des moins de 63 kg, qui sera assistée par sa sœur Ikumi Tanimoto, donneront demain 27 février à 16h et le samedi 28 février à 10h à la salle Harcha, deux séances d'entraînement aux jeunes judokas algériens de catégorie Junior. Cette rencontre a pour but d'encourager les jeunes judokas algériens en vue de participer aux prochains Jeux olympiques de Tokyo en 2020.

**SAMEDI 28 FÉVRIER
AU FORUM DE DK NEWS**
**Conférence
du Pr Douagui sur :
«L'apnée du sommeil
et ses conséquences
sur la santé»**

Le Forum de DK News accueillera samedi 28 février 2015 à 10h30 le professeur Habib Douagui, chef de service pneumologie au CHU Béni Messous, dans le cadre d'une conférence-débat sur «L'apnée du sommeil et ses conséquences sur la santé». La rencontre aura lieu au Centre de presse de no-



tre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.


**L'accord sur la
réduction des tarifs
entre la DGSN et Mobilis
reconduit**


La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) et l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis ont reconduit hier à Alger leur accord relatif à la réduction des tarifs d'abonnements à la téléphonie mobile et au service internet 3G au profit des fonctionnaires et des retraités du secteur de la police. L'accord signé par le DGSN Abdellah Hamel et le PDG de Mobilis Saâd Dama favorise une meilleure exploitation de la téléphonie mobile à travers l'adoption de tarifications préférentielles. Les bénéficiaires auront droit à des réductions sur le réseau internet 3G ouverte des prestations dans le domaine des applications intelligentes. Le directeur des moyens techniques à la DGSN, le commissaire divisionnaire Zineddine Maakouf, a indiqué que le renouvellement de cet accord s'inscrivait dans le cadre des efforts consentis par la Sécurité nationale pour la prise en charge, sur le plan social, des fonctionnaires, des retraités du corps de Sécurité et de leurs ayants droit.

TOURISME
M^{me} Zerhouni à Tipasa

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa.


**BUREAU INTERNATIONAL
DU TRAVAIL**
**Installation des
nouveaux enseignants**


La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, M^{me} Aïcha Tagabou, présidera ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel El Abbassides de Staoueli, Alger, la cérémonie d'installation des enseignants formés par le Bureau international du travail.

**MOUDJAHIDINE
Zitouni
à Ouargla**


Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera aujourd'hui à Ouargla, les festivités marquant la commémoration des manifestations du 27 février.

**AUJOURD'HUI DE 5H À 21H SUR
LA CHAÎNE III**
**Emission non stop sur la
nouvelle stratégie de relance
de l'industrie nationale**


La Chaîne III de la radio algérienne, accompagnée par Radio Algérie internationale et 20 radios régionales organisées aujourd'hui, un fil rouge de 5h du matin jusqu'à 21h, consacré à l'Industrie algérienne sous le thème : «La nouvelle stratégie de relance de l'industrie nationale». Outre l'adaptation du contenu des programmes existants, des émissions et reportages spécifiques réalisés à travers différents centres industriels du pays ainsi que des émissions débat apporteront tout au long de la journée des éclairages sur l'état de l'industrie algérienne et son avenir. De nombreux invités sont prévus pour débattre en direct à partir des principaux pôles industriels du pays, à savoir Annaba, Ouargla et Oran. Pour débuter cette journée, l'invité de la rédaction de la Chaîne III sera le ministre de l'Industrie et des mines, M. Abdeslam Bouchouareb.

Horaires des prières

Jeudi 7 jumada al-oula 1436

	Max	Min
Alger	12°	11°
Oran	16°	13°
Annaba	12°	09°
Béjaïa	14°	11°
Tamanrasset	18°	00°



ADMINISTRATION

8000 doléances de citoyens prises en charge par le centre d'appel du ministère de l'Intérieur

Le centre d'appel mis en service récemment par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a pris en charge 8000 doléances de citoyens sur 18.000 reçues, a indiqué hier un responsable du ministère.

Le centre d'appel mis en service récemment par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a pris en charge 8000 doléances de citoyens sur 18.000 reçues, a souligné le directeur général des transmissions nationales au ministère, Cherif Kichou, dans une déclaration à l'APS.

Les doléances concernent le logement (40%), le chômage (15%), l'alimentation en gaz et en électricité et l'éclairage public, a-t-il ajouté.

Des cellules centrales supervisées



par les walis sont en place pour transmettre les préoccupations des citoyens aux communes qui les prennent en charge, a précisé le responsable. Outre les préoccupations relevant de la compétence du ministère de l'Intérieur, le centre d'appel, joignable sur le numéro vert 11-00, reçoit également des doléances liées à d'autres secteurs, a fait savoir M. Kichou, précisant que les préoccupations en question sont transmises aux parties concernées. Le centre a, par ailleurs, répondu à 6000 appels

de citoyens s'enquérant notamment de la constitution de différents dossiers administratifs (carte nationale d'identité, livret de famille, certificat de résidence, etc.) et des démarches en vue de la création d'une association ou d'un parti. Inauguré le 31 décembre 2014 par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, le centre d'appel entre dans le cadre du programme du secteur visant à mettre fin à la bureaucratie et à améliorer le service public.

GENDARMERIE NATIONALE

Des brigades de sécurité et d'intervention pour les frontières



Des brigades de sécurité et d'intervention seront créées dans les prochains mois pour renforcer la protection au niveau des frontières, a annoncé hier à Alger le commandement général de la Gendarmerie nationale.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité au niveau des frontières et de la lutte contre le terrorisme, les brigades de sécurité et d'intervention seront opérationnelles à partir du premier semestre de l'année

en cours en vue de renforcer la sécurité au niveau des frontières, a déclaré le chargé de l'information au commandement de gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités des unités de la Gendarmerie nationale.

La mise en place de ces brigades vise à assurer une bonne maîtrise de la sécurité au niveau des frontières, a-t-il précisé, indiquant que ces brigades ont suivi une formation en matière de lutte contre la criminalité et le terrorisme. Le commandement de la Gendarmerie nationale

a mis en place un plan étudié dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019 qui englobe les frontières pour contenir toute situation urgente, a-t-il fait savoir, indiquant que le taux de couverture sécuritaire passera de 86% à 90% en 2015.

51 nouvelles unités opérationnelles ont été créées dont 35 sont entrées en service en 2014, en attendant le parachèvement de l'opération durant le premier semestre 2015, a-t-il précisé.

Ces unités comptent notamment les brigades territoriales, les services de sécurité routière et les gardes frontières, selon le même responsable.

ALGÉRIE - DROITS DE L'HOMME

Amnesty International relève une avancée "qualitative" en matière de droits des femmes en Algérie

La directrice de la section algérienne d'Amnesty International, (AI) Hassina Ousseidik, a relevé hier à Alger une avancée "qualitative" en matière de droits des femmes en Algérie.

S'exprimant dans une conférence de presse organisée pour présenter le rapport de l'Organisation non gouvernementale (ONG) pour 2014 ainsi que celui se projetant sur 2015-2016, Mme Ousseidik a argué de la mise en place des fonds de la femme divorcée ainsi que celui d'indemnisation des victimes de violences durant la décennie 1990.

La représentante d'AI en Algérie s'est, en outre, réjouie du "rôle" de l'Algérie dans la résolution des



conflits en Libye et au Mali, relevant, par ailleurs la situation "extrêmement préoccupante" des atteintes aux droits de l'homme prévalant dans de nombreuses régions du monde. Mme Ousseidik a relevé, à ce sujet, la hausse enregistrée l'année écoulée du nom-

bre de conflits, des groupes armés, ainsi que celui des victimes et des populations réfugiées, appelant à ce que le Conseil de sécurité de l'Onu révise son fonctionnement afin d'empêcher la violation des droits humains dans les zones d'instabilité.

Elle a déploré, en revanche, des "entraves" à certaines libertés individuelles et collectives dont celui de manifester publiquement, le considérant comme étant un droit "fondamental". La conférencière a appelé, par conséquent, à "lever" les restrictions sur l'expression libre", déplorant, en outre, les mêmes entraves inhérentes à la constitution et à l'activisme des associations.

Le parti Talaïou El Houriyet prépare son congrès constitutif



Le parti Talaïou El Houriyet a commencé la préparation de son congrès constitutif par la mise en place de bureaux provisoires de wilayas et des représentations communales, a fait savoir hier à Alger Ali Benflis, un des membres fondateurs du parti.

Ali Benflis dont le parti a obtenu mercredi dernier l'autorisation de tenir son congrès constitutif a expliqué dans une conférence de presse qu'une instance nationale de préparation du congrès composée de huit commissions sera installée au courant de la première semaine du mois de mars 2015.

Quatre congrès régionaux couvriront, au mois d'avril le nord, le sud, l'est et l'ouest du pays, en prévision du congrès national constitutif prévu courant juin 2015 "ou plutôt si les travaux préparatoires se déroulent au rythme soutenu escompté", a-t-il indiqué. Le parti Talaïou El Houriyet s'inscrit dans la filiation historique de la République démocratique et sociale dans le cadre des principes de l'islam, a-t-il ajouté assurant que son parti bannira l'exclusion de la communauté nationale et œuvrera à asseoir la justice sociale qui rejette la marginalisation et la discrimination".

Concernant l'identité de Talaïou El Houriyet, il a affirmé que c'était un parti "national démocrate" qui s'attelait à l'éducation d'un Etat démocratique conformément aux normes universelles et une économie de marché "rigoureusement encadrée, régulée et contrôlée afin qu'y trouvent leur place l'égalité des chances, la justice sociale, et la distribution équitable de la richesse nationale".

C'est un parti, a-t-il poursuivi, qui milite pour une société où l'exercice des responsabilités obéit aux critères d'intégrité, d'honnêteté et de performance ainsi qu'aux exigences de contrôle et de la reddition de comptes.

Pour Ali Benflis, la future formation politique "représente un authentique projet politique, économique et social capable de servir de base au redressement de la Nation".

La place de Talaïou El Houriyet est parmi l'opposition nationale, a insisté le membre fondateur du parti qui s'est engagé à "agir main dans la main avec l'ensemble de nos partenaires politiques pour l'organisation d'une transition démocratique ordonnée, consensuelle et apaisée".

Répondant aux questions de la presse, il a précisé que son parti était ouvert à tous ceux qui adhèrent à son projet et qui croient en démocratie, au pluralisme et à l'alternance au pouvoir".

"Loin d'être la manifestation d'une division de l'opposition, la création de Talaïou El Houriyet montre que cette opposition est soudée et qu'elle est appelée à s'élargir à l'avenir", a-t-il martelé.

Concernant le projet du gouvernement de créer de nouvelles wilayas déléguées, il a considéré qu'il s'agissait d'une question sérieuse qui ne devait pas être envisagée sous la pression ni traitée à la hâte reconnaissant toutefois que l'étendue du territoire national nécessitait un nouveau découpage administratif.

APS

BENGHEBRIT L'A ANNONcé HIER

Installation prochaine d'un Observatoire national de l'éducation et de la formation



Un Observatoire national de l'éducation et de la formation sera installé prochainement, a annoncé hier à Alger, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

"Le ministère de l'Education est engagé dans la voie de la modernisation et à ce titre j'annonce l'installation prochainement de l'Observatoire national de l'éducation et de la formation", a indiqué Mme Benghebrit dans une allocution à l'occasion d'un séminaire sur le thème "la recherche en éducation, perspectives et priorités", organisé par l'Institut national de recherche en éducation (INRE).

Elle a expliqué que cet observatoire a pour mission d'observer le fonctionnement du système national d'enseignement dans toutes ses composantes, d'analyser les facteurs déterminants les situations d'enseignement et d'apprentissage, l'évaluation et la qualité des prestations pédagogiques ainsi que les performances des enseignants et des apprenants.

Il a également pour mission d'émettre des propositions et de mesures correctives ou d'amélioration inscrites dans le cadre de la loi d'orientation scolaire, a ajouté la ministre, relevant que cela vient "en adéquation avec l'école du 3e millé-

naire, laquelle est ouverte sur le monde et reflète les grandes valeurs humanistes".

"Le ministère est engagé dans cette voie qui permet l'édification d'une société du savoir", a-t-elle affirmé, annonçant en outre la signature de l'arrêté portant renouvellement du Comité sectoriel permanent de la recherche scientifique du ministère.

Mme Benghebrit a annoncé aussi le changement prochainement du statut de l'INRE pour devenir un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), au lieu d'un établissement public à caractère administratif.

"Nous coordonnons avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour nous aider à transformer l'INRE en centre de recherche", a-t-elle dit.

S'exprimant sur le séminaire organisé sous par l'INRE, sous l'égide des ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur, Mme Benghebrit a estimé que cette rencontre "permet d'associer les acteurs du secteur de l'Education et les universitaires dans le domaine de la recherche afin de pouvoir à prendre en charge les préoccupations exprimées sur le terrain".

A ce propos, elle a indiqué que la réforme du système éducatif, engagée il y a plus d'une dizaine d'années, fait l'objet actuellement d'une "évaluation pour opérer les ajustements nécessaires tout en mettant au cœur de ses préoccupations l'équité et la qualité".

Pour la ministre, il s'agit de s'atteler à moderniser les systèmes de gestion par l'informatisation du secteur, ce qui exige, a-t-elle expliqué, un accompagnement en matière d'expertise et d'évaluation d'où l'importance de la recherche en éducation.

"Il est donc important de développer des approches susceptibles d'amener une grande intégration de la recherche en éducation", a-t-elle recommandé, relevant qu'"il s'agit de capitaliser les résultats des précédents travaux de recherches pour lesquels l'Etat a mobilisé des ressources financières importantes".

"Nous avons la certitude que sans l'accompagnement par la recherche, il n'y a pas et il n'y aura pas d'amélioration aussi bien des pratiques pédagogiques que de la gouvernance", a-t-elle encore asséné.

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a fait part de l'accord de son département de donner à l'INRE le statut d'établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST).

M. Mebarki, qui s'est "félicité" de l'organisation de ce séminaire, a mis l'accent sur l'investissement dans le capital humain et la capitalisation des compétences nationales de manière à hisser l'Education nationale au rang de service public d'excellence.



LA RÉFORME PÉDAGOGIQUE ET LA GOUVERNANCE Thèmes des ateliers du séminaire sur la recherche en Education

La réforme pédagogique et la gouvernance sont les deux principaux thèmes du séminaire sur "la recherche en Education, perspectives et priorités", dont les travaux se poursuivaient en ateliers et à huis clos hier après-midi à Alger.

Les ateliers de ce séminaire de deux jours, organisé par l'Institut national de recherche en Education (INRE) sous l'égide des ministères de l'Education et de l'Enseignement supérieur, placent sur plusieurs axes, à savoir la refonte pédagogique, les innovations et les pratiques pédagogiques.

Le premier atelier s'intéresse aux réformes des programmes, des structures scolaires et de l'orientation, a-t-on expliqué, précisant que l'aspect "innovation" a trait à l'introduction de nouvelles pratiques pour une "meilleure efficacité et un meilleur rendement du système éducatif".

A cet effet, il s'agit de prendre en charge la demande grandissante de l'accès au savoir, l'accélération de la production des connaissances et la construction des savoirs fondamentaux, a-t-on précisé auprès des organisateurs du séminaire.

Cet atelier prend aussi en charge la refonte pédagogique, l'enseignement et la didactique des disciplines ainsi que les innovations pédagogiques.

Pour ce qui est du deuxième atelier, il porte sur la qualité de la gestion scolaire, a-t-on expliqué, notant à cet effet que les systèmes éducatifs visent "l'efficience" dans l'utilisation des ressources et l'équité dans leur distribution au niveau des établissements scolaires.

En ce sens, la professionnalisation par la recherche "permet une évolution de pratiques professionnelles des enseignants, confrontés aux exigences de la modernité, tels que l'introduction des technologies de l'école et le travail collaboratif en projets avec les élèves", a-t-on expliqué.

Les axes retenus pour cet atelier tournent autour de la gestion, le pilotage et l'évaluation, la vie scolaire et l'environnement ainsi que la professionnalisation.

Ce séminaire, qui implique directement les acteurs du secteur de l'Education et des universités, vise à cadrer les projets de recherche sur les priorités telles qu'exprimées et explicitées par les acteurs du secteur de l'Education et en résonance avec la politique mise en œuvre dans ce secteur, a-t-on précisé.

Il tend à délimiter des axes "prioritaires" au sein desquels il sera possible d'inscrire des thématiques qui peuvent se démultiplier en projets à l'avenir, a-t-on encore relevé.

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre, de deux jours, a été présidée conjointement par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.

APS

Nécessité de former des inspecteurs capables d'évaluer les réformes engagées

L'inspecteur central au ministère de l'Education nationale, Mohamed Boudhabia, a insisté, hier à Mostaganem, sur la nécessité de former des inspecteurs qui auront pour tâche d'évaluer les réformes engagées depuis 2003.

Le ministère de l'Education nationale œuvre à former des inspecteurs et les doter d'informations sur les textes pédagogiques et législatifs pour l'évaluation des réformes initiées depuis 2003, a indiqué M. Boudhabia en marge d'un séminaire régional de formation des inspecteurs de l'enseignement primaire. Les inspecteurs constituent la première

instance à laquelle est confiée la mission de formation des fonctionnaires du secteur, d'évaluer le degré de concrétisation des objectifs de réforme et de veiller sur le bon fonctionnement de l'établissement éducatif, a souligné le même responsable.

Cette formation vise à élaborer un programme pédagogique adapté aux exigences de la conjoncture afin d'instaurer le professionnalisme surtout pour ce qui concerne les fonctionnaires d'encadrement, a-t-il affirmé, avant d'appeler à la révision des méthodes de gestion matérielle, administrative et éducative de l'éta-

blissemement scolaire. Le ministère de l'Education nationale a programmé une série de rencontres, pour l'année en cours, à travers différentes wilayas du pays au profit des inspecteurs des trois paliers, notamment dans le segment gestion financière et matérielle de l'établissement scolaire, a-t-on indiqué.

Initiée par le ministère de tutelle, cette rencontre de formation traite de deux volets inhérents à la gestion administrative et aux techniques d'inspection, avec la participation de 125 inspecteurs de l'enseignement primaire de 11 wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

OUARGLA**3 nouvelles structures de formation livrables en 2015**

Trois (3) nouvelles structures de formation professionnelle seront réceptionnées dans la wilaya de Ouargla au cours de l'année 2015, a-t-on appris hier auprès des responsables locaux du secteur.

Totalisant 800 places pédagogiques, ces installations concernent entre autres un Institut national de formation professionnelle (INSPF) implanté dans la daïra de Touggourt (160 km d'Ouargla) de 300 places, a précisé le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DPEP) Mohamed Abderrazak Zakkour.

Dotée d'un semi-pensionnat, cette structure, une fois opérationnelle en septembre prochain, offrira des formations dans divers spécialités notamment le Bâtiment et les travaux publics (BTP), outre l'hydraulique, a-t-il expliqué.

Dans la même période, deux (2) centres de formation et d'apprentissage (CSPA) de 200 et 300 places pédagogiques seront livrées au niveau de la daïra frontalière d'El-Borma (420 km de Ouargla) et celle de Blidet Amor (daïra de Témacine), a-t-il ajouté.

Les deux établissements seront dotés d'une capacité d'hébergement de 60 lits chacun, en vue de donner une opportunité de formation professionnelle aux jeunes notamment au niveau des zones enclavées.

Ces nouveaux projets porteront la capacité d'accueil globale à 15.000 places pédagogiques sur l'ensemble des structures du secteur de la wilaya et assureront la formation d'une main-d'œuvre qualifiée notamment dans les localités lointaines, selon la même source.

Ils favoriseront également l'apprentissage particulièrement dans les spécialités artisanales et professionnelles (un total de 422 spécialités).

Le secteur de la formation professionnelle de Ouargla dispose actuellement de 15 CSPA, en plus de quatre (4) INSPF, 10 établissements privés agréés, un centre régional d'enseignement professionnel à distance et 40 annexes déléguées dans le milieu rural.

Il compte, en outre 11 internats de 1.200 lits et un semi-pensionnat de 2.000 repas/jour pour un effectif global de 14.467 stagiaires dont 6.085 nouveaux places pédagogiques, signale-t-on.

BOUIRA**5 millions DA accordés aux associations locales (DAS)**

Une enveloppe de cinq (5) millions DA du budget de la wilaya de Bouira a été accordée aux associations locales en 2015, a fait savoir, hier, la directrice de l'Action sociale (DAS).

"Cette enveloppe a été octroyée à des associations caritatives afin de les aider à concrétiser leurs actions de bienfaisance et de solidarité au profit des différentes couches de la société", a expliqué, à l'APS, Harkat Salihia, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur le rôle du mouvement associatif dans le développement durable, tenue à la maison de la culture, Ali Zaâmoum.

"Nous avons invité cent (100) associations pour les sensibiliser sur leur rôle dans le développement durable et ce à travers leurs activités et actions de solidarité et de bienfaisance destinées généralement à alléger les souffrances de certaines catégories sociales vulnérables", a-t-elle ajouté.

Mme Harkat a saisi cette rencontre pour appeler ces associations à s'impliquer davantage dans le processus de développement.

La wilaya de Bouira compte quelque 98 associations agréées par l'Etat, et plusieurs autres non encore agréées, dont la majorité n'activent pas sur le terrain et ce pour des raisons indéterminées, a encore précisé Mme Harkat. "C'est pour cela que nous avons réuni ces associations. Nous voulons les encourager, les aider et les sensibiliser surtout sur les différentes démarches à entreprendre en vue d'obtenir des subventions de wilaya et d'établir leurs dossiers financiers et administratifs", a-t-elle souligné.

La direction de l'Action sociale a invité des responsables de l'administration locale (DAL) et d'autres de la direction de la réglementation des affaires générales (DRAG) pour animer une conférence sur ces différentes questions.

La rencontre devrait débattre également d'autres sujets ayant trait à un projet du ministère de la Solidarité destiné au financement de petits projets des associations visant à aider les familles et autres couches sociales, selon la responsable de l'action sociale.

**FORMATION PROFESSIONNELLE****200.000 nouveaux stagiaires attendus dimanche au titre de la rentrée de mars**

Quelque 200.000 nouveaux stagiaires sont attendus dimanche aux établissements de la formation professionnelle au niveau national, au titre de la rentrée 2014-2015 (session mars), a-t-on appris mercredi auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

"Le ministère a mobilisé pour la rentrée du mars 2015, tous les moyens nécessaires et a offert 280.000 places pédagogiques toutes modes et types de formation confondues, dont 82.000 places pédagogiques dans le mode de formation par apprentissage", a précisé à l'APS, la directrice de l'orientation, des examens et des homologations au ministère, Mme Ouardia

Khalidi. Sur ce nombre global (280.000), le ministère a également offert 64.000 autres places pédagogiques dans la formation résidentielle et 30.000 places pédagogiques dans la formation à distance, a-t-elle encore précisé.

S'agissant de la formation en milieu rural, 7680 places pédagogiques sont offertes pour cette rentrée de mars, 12.200 places pédagogiques sont offertes dans les établissements privés de formation professionnelle et 33.800 autres dans la formation au profit de la femme au foyer.

La même responsable a souligné que les places pédagogiques de formation disponibles "sont programmées en fonction des besoins exprimés par chaque wilaya et les spécificités recherchées en matière de développement pour assurer l'adéquation formation-emploi". "La rentrée de mars 2015 représente une rentrée complémentaire à celle de la session de septembre afin de renouveler les sections

ayant achevé leur cycle de formation et d'offrir une opportunité aux jeunes qui n'ont pas eu la chance de s'inscrire pendant la session de septembre", a-t-elle dit.

Concernant le programme pédagogique retenu pour cette session, Mme Khalidi a fait savoir que 240 spécialités, couvrant les 22 branches professionnelles dont 5 spécialités nouvelles, sont programmées pour cette rentrée.

Parmi le nombre global des spécialités programmées, 70 spécialités sont offertes aux jeunes ayant quitté prématièrement l'école avant d'atteindre le niveau scolaire de 4^e année moyenne et 74 autres qualifiées de courte durée (3 à 6 mois) au profit des jeunes ayant un projet professionnel.

Par ailleurs, pour répondre à la forte demande de formation dans les domaines de l'audiovisuel, de l'automatisme et des métiers de l'automobile, certaines wilayas ont intégré ces spécialités dans leurs programmes de formation.

TIZI OUZOU**Riche programme pour la commémoration du 26^e anniversaire de la disparition de Mouloud Mammeri**

Un riche programme a été élaboré par la direction de la Culture de Tizi Ouzou, l'APC d'Ath Yenni et le mouvement associatif, pour commémorer le 26^e anniversaire de la disparition de l'écrivain et anthropologue, Mouloud Mammeri (1917-1989), a-t-on appris hier des organisateurs. Au programme de cette évocation, qui débutera aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à samedi à Tizi Ouzou ville et dans la commune d'Ath Yenni (35 km au sud-est de Tizi Ouzou), région natale de l'auteur de "La colline oubliée", des conférences-débats, une cérémonie de recueillement sur la tombe du défunt écrivain, une animation culturelle et des expositions, a-t-on indiqué. Dans cette localité, l'association Tahwit, organisatrice de l'événement commémoratif, a fait appel à d'anciens élèves de Mammeri pour revenir sur les différentes étapes de confection de "l'Amawal", un lexique bilingue tamazight/français, élaboré au début des années 1970 sous sa direction. Des universitaires sont également attendus à Ath Yenni pour parler de l'œuvre de cette grande figure de la littérature algérienne, a-t-on précisé.

Au chef-lieu de wilaya, la maison de la Culture, abritera, samedi prochain, une journée d'étude sur l'œuvre et la vie de l'auteur de "L'opium et le bâton", avec au menu une série de communications qui aborderont, entre autres, "l'engagement de Mouloud Mammeri pendant la guerre et sa consécration à la culture berbère après l'indépendance", "les rêves et les engagements de Mouloud Mammeri" et "l'histoire et ses traces dans l'œuvre de Mammeri", communications qui seront animées par des universitaires, ont indiqué les organisateurs.

OULD KHELIFA :
La culture amazighe, facteur de «consolidation et de consécration» de l'unité nationale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a affirmé mardi lors de l'audience qu'il a accordée à une délégation du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) au siège de l'APN, que la culture amazighe représentait de par «son authenticité» un facteur de consolidation et de consécration de l'unité nationale, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. M. Ould Khelifa a précisé lors de cette rencontre empreinte d'un climat «convivial», que la culture amazighe représentait de par «son authenticité» un facteur de consolidation et de consécration de l'unité nationale eu égard à ses valeurs unificatrices. Il a dans ce sens mis l'accent sur l'importance d'aborder l'identité nationale «loin des différends politiques». Le président de l'APN a salué les efforts consentis par le HCA en faveur de la promotion de la langue amazighe sur l'ensemble du territoire national, estimant que le rattachement du HCA à la présidence de la République reflétait «l'intention réelle de l'Etat de vulgariser la langue amazighe».

A cette occasion, M. Ould Khelifa a exhorté les membres de la délégation à «lancer une réflexion sur la création d'une académie de la langue amazighe pour contribuer à l'unification des dialectes». La délégation est composée du secrétaire général du HCA, Si Hachemi Assad et des membres représentant les wilayas d'Alger, Tamanrasset, Ghardaïa, Bechar, Khénchela, Tébessa, Béjaïa et Tizi Ouzou.

ÉDUCTION

Benghebrit renouvelle sa disponibilité à dialoguer avec les syndicats «dans le «calme et la sérénité»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a renouvelé hier à Alger, la disponibilité de son département à «dialoguer avec les syndicats mais dans le calme et la sérénité».

«Le ministère est disposé à dialoguer avec les syndicats et les fonctionnaires de l'Education nationale qui sont en grève, mais cela doit se faire dans le calme et la sérénité», a affirmé Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge d'une séminaire sur la recherche en Education.

«Nous ne pouvons pas ouvrir le dossier du statut particulier des enseignants en l'absence de stabilité et de sérénité dans le secteur», a fait observer la ministre, précisant que «cette stabilité ne sera effective qu'après la signature, par les différentes parties, de la Charte d'éthique».

C'est à partir de ce moment que nous pourrons évoquer, point par point, le statut particulier et ce, dans la sérénité», a-t-elle dit, réitérant que cela «exige un climat de confiance où chacun aura la possibilité de s'exprimer librement loin de la pression des grèves et des perturbations des cours». Une grève dans le secteur de l'Education nationale diversement suivie a été déclenchée, depuis une semaine par le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (CNAPESTE).



HABITAT

L'AADL identifie les assiettes foncières pour ses projets restants

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a finalisé l'opération d'identification des assiettes foncières sur lesquelles seront bâties les projets restants de son programme de 230.000 logements, a appris l'APS auprès de responsables du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Par Mohamed Addab

Pour définir le foncier nécessaire à l'achèvement de son deuxième programme de location-vente lancé en 2013, cette agence a dû recourir aux fichiers du foncier urbanisable établis récemment au niveau des wilayas à l'issue d'une enquête menée, depuis 2014, sur le potentiel foncier national destiné au logement.

C'est ainsi que les équipes locales de l'AADL travaillent actuellement en collaboration avec les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac) pour résérer définitivement le foncier à bâtir à travers l'établissement des procès-verbaux de choix de terrain, indique la même source.

Cette nouvelle démarche de l'AADL s'explique par le fait que dans ses programmes de logements, elle peine souvent à lancer certains de ses projets en raison, essentiellement, de la non disponibilité du foncier.

Jusqu'à fin décembre 2014, sur les 230.000 logements prévus par le programme lancé en 2013, elle n'a pu entamer la réalisation que de 96.000 logements seulement dont 76.000 en 2013 et 20.000 en 2014, soit seulement 41% du programme.

De surcroit, elle a dû renoncer à certains terrains qui lui ont été attribués en raison de leur nature accidentée ou carrément inconstructible sans compter les lignes d'électricité de haute tension et les réseaux d'assainissement qui traversent certains lots alors que d'autres font l'objet de litiges avec des oc-



cupants illicites. C'est pourquoi les fichiers du foncier urbanisable auxquels elle a, désormais, accès ont été conçus de façon qu'ils indiquent non seulement la délimitation des assiettes mais aussi leur état d'occupation et leur nature géologique, lui permettant d'avoir au préalable un aperçu sur les caractéristiques des terrains disponibles et d'y opter plus rapidement.

Faible offre des entreprises algériennes de réalisation

Il est observé qu'outre le problème du foncier entravant son programme, l'AADL fait également face à une faible offre des entreprises de réalisation.

En 2013 et 2014, elle a enregistré 1.522 appels d'offres déclarés infructueux avec un faible nombre de soumissions des entrepreneurs algériens pour ces projets.

Ce qui l'a même amené, en 2014, à recourir aux entreprises de la 2^e short-list établie par le ministère de l'Habitat mais sans grand résultat.

Cette short-list comprend 106 entreprises dont 49 algériennes et 9 groupements mixtes regroupant des entreprises algériennes et étrangères, intéressées par la réalisation d'ensembles intégrés de 400 à 2.000 logements par projet.

Sur un total de 414 consultations menées par l'AADL auprès de ces entreprises algériennes et groupements mixtes de la short-list, il y a eu 306 consultations où les entreprises n'ont émis aucune réponse, 71 cas où elles ont répondu négativement en invoquant leur plan de charge saturé alors que dans les 33 cas restants, elles ont exigé

des prix jugés «excessifs».

En conséquence, l'agence n'a finalement retenu que quatre (4) entreprises algériennes pour la réalisation de 10.000 logements, et se voit obligée de faire davantage appel aux entreprises étrangères pour lancer ses autres projets.

Outre les logements restants de son programme de 230.000 unités, l'AADL prévoit le lancement de 40.000 logements dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019.

Son plan de charge passe, alors, à 630.000 logements avec une moyenne de 105.000 logements à lancer annuellement durant le quinquennat 2015-2019. Pour réaliser ces objectifs, elle déléguera les Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de certaines wilayas pour prendre en charge ses projets de logements en location-vente.

Elle mise, par ailleurs, sur une nouvelle organisation qui prévoit la création du huit à neuf directions régionales et des directions de projets dont les compétences territoriales sont étendues aux limites de la wilaya.

En outre, l'agence est habilitée à prendre des participations dans des entreprises publiques économiques ou à créer des filiales pour certaines activités relevant de ses missions.

Ces nouvelles modifications du cadre organisationnel ont pour objectif principal d'améliorer son efficacité et d'atténuer la pression sur cette agence qui représente l'outil le plus important des pouvoirs publics pour la résorption de la crise de logement, et ce, particulièrement pour la classe moyenne.

APS

FLN

Annaba : Amar Saâdani met en garde contre les manœuvres ciblant la stabilité

Le secrétaire général du parti Front de libération national (FLN) et membre du comité national exécutif de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Saâdani, a appelé, mardi à Annaba, à «l'unité des rangs pour protéger l'Algérie et ses ressources» et mis en garde contre «les manœuvres visant la stabilité du pays».

M. Saâdani qui représentait le secrétaire général de l'UGTA, lors d'un meeting organisé au théâtre régional Azzedine-Medjoubi à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'UGTA, a soutenu que la «conjoncture régionale difficile exige de tous de s'élever au-dessus des di-



vergences et de se mobiliser pour préserver le pays, ses acquis et sa souveraineté».

Il a souligné que «certains, négligeant ce qui se passe dans nombre de pays voisins, arabes et musulmans, continuent de lancer des appels contraires à l'unité nationale et à la stabilité du pays, s'interrogeant, dans ce

contexte, sur l'appel lancé par l'opposition pour l'organisation d'une marche nationale de soutien aux habitants du Sud sur la question de l'exploitation du gaz de schiste. Pour M. Saâdani, «certains veulent exploiter les habitants du Sud algérien autour de cette question pour nuire à la stabilité de l'Algérie», a-t-il martelé,

Il a également salué, en présence d'une assistance nombreuse, composée de syndicalistes et de militants du FLN, les mesures prises par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et préserver les emplois. Il a aussi mis l'accent sur «l'importance du soutien de l'Etat algérien en faveur de la relance du programme d'investissement au complexe sidérurgique d'El Hadjar et de la protection des emplois et des acquis des travailleurs».

SONATRACH

3 découvertes de champs pétroliers en Algérie depuis début 2015

Trois découvertes de champs pétroliers ont été réalisées par Sonatrach depuis début 2015, a déclaré, hier à Oran, le Président directeur général par intérim du groupe pétrolier, Saïd Sahnoun.



«Dans le cadre de l'exercice de l'année 2015, Sonatrach a réalisé, sur fonds propre, trois découvertes de champs pétroliers dont la qualité est extrêmement importante», a précisé à l'APS M. Sahnoun, en marge des festivités célébrant le 40^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, abritées par la zone pétrochimique d'Arzew. La première découverte de pétrole

a eu lieu dans la région de Touggourt tandis que la deuxième (pétrole) est localisée à Ghardaïa.

Un troisième champ de gaz a été découvert à El Bayadh, a indiqué le même responsable.

Sonatrach est en phase d'évaluation de ces découvertes qui sera suivie par un programme d'appréciation qu'elle entamera à «très court terme», a-t-il souligné. Pour

ce qui est des estimations, M. Sahnoun a fait savoir que les débits sont «extrêmement encourageants», mais ne renseignent pas sur la taille ultime de la structure.

Ce sont des débits qui se situent entre 3.000 et 4.000 barils/jour, a-t-il estimé, ajoutant que «ce sont des débits que nous n'avons pas rencontrés depuis longtemps».

ZONE PÉTROCHIMIQUE D'ARZEW

Mise en service du complexe d'ammoniac et d'urée

Le complexe de production d'ammoniac et d'urée (AOA) d'Arzew a été mis en service, lors d'une cérémonie présidée hier par le PDG du groupe pétrolier Sonatrach par intérim, Saïd Sahnoun.

Réalisée dans la zone pétrochimique d'Arzew (Oran) dans le cadre d'un partenariat entre le groupe Sonatrach et un partenaire du Sultanat d'Oman, la société «Aljazaria il Omania lil asmidha» (AOA), le complexe produira de l'ammoniac dont une grande partie sera convertie en urée avec une capacité, en première étape, estimée à 2,4 millions de tonnes par an, selon la fiche technique du projet, présentée à cette occasion.

La livraison des produits de ce complexe s'effectuera à partir d'un quai de chargement d'une capacité de deux cargaisons à la fois, soit 60.000 tonnes d'urée et 30.000 tonnes d'ammoniac, ont indiqué des cadres du complexe, ajoutant que l'activité productive de l'usine sera destinée à l'exportation ainsi qu'à la satisfaction des besoins nationaux en la matière.

Situé sur le prolongement-est de la zone pétrochimique d'Arzew vers Mers El Hadjadj, ce complexe s'étend sur une superficie de 75 hectares. Crée en 2008, cet investissement pour un coût estimé à 2,6 milliards de dollars, a permis la création de plus de 550 postes d'emploi directs et plus de 1.000 emplois indirects.

Ce complexe, qui lancera prochainement sa phase de commercialisation, est composé de quatre unités comprenant deux lignes de production mises en exercices expérimentaux depuis l'achèvement de la réalisation du projet au début du 4^e trimestre 2014.

Dans la même période d'essais mécaniques, le complexe a entamé l'opération de remplissage de ses capacités de stockage estimées à 150.000 tonnes, répartis sur deux hangars réservés à l'urée.

La mise en service de cette unité pétrochimique, qui s'inscrit dans le cadre du développement et de la diversification de l'investissement dans le secteur énergétique national, a été programmée dans le cadre de la célébration du 44^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

INVESTISSEMENT

2.848 PME créées en 10 ans à Naâma

Deux mille huit cent quarante-huit (2.848) petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées au cours de ces dix dernières années à Naâma, dont 186 ont été montées en 2014, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'industrie et de la promotion de l'investissement (Dipi).

Ayant généré durant cette période près de 10.368 emplois, ces entités économiques, dont la plupart ont été localisées à travers les daïras de Meknès et Ain Sefra, sont versées dans divers champs d'activités, dont le bâtiment et les travaux publics avec un taux de 37%, en plus d'autres à vocation commerciale et ainsi que des PME spécialisées dans les services, restauration et hôtellerie, a précisé la Dipi.

La même source a relevé, durant cette dernière décennie, un accroissement «remarquable» du nombre de ces entités à la



faveur des mesures incitatives, dont les procédures de soutien, d'assistance et d'accompagnement de l'investissement préconisées par l'Etat.

Près de 237 projets d'investissement ont été validés entre 2012 et 2014 par la commission d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et de la régulation fon-

mique au développement industriel dans la région et répondre aux aspirations des investisseurs afférents au foncier notamment, la même source a fait part du lancement d'opérations d'extension des zones d'activités et la création d'autres zones à la satisfaction des promoteurs.

Il s'agit en effet de l'extension de la zone d'activité de Naâma à plus de 30 nouveaux hectares, la révision des études techniques des zones d'activités de Mogrâa, vaste de 24 hectares, et de la région de Meknès Bennammar, de 20 ha, en plus du lancement d'un projet de réalisation d'une nouvelle zone d'activité, d'une surface de 150 ha, située au niveau de la localité de Harchaya. Les travaux de réhabilitation de trois zones d'activités ont atteint un taux d'avancement de plus de 75%, a-t-on relevé à la Dipi de Naâma.

SELON L'ONS

Légère hausse des prix à la consommation en janvier 2015

Les prix à la consommation en Algérie ont enregistré, en janvier 2015, une hausse de 0,1% par rapport à décembre 2014, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette légère hausse, qui intervient après deux baisses consécutives observées en novembre (-0,6%) et décembre (-0,2%) de l'année 2014, s'explique par une augmentation des prix des différentes catégories de produits, relève l'Office.

C'est ainsi que les prix des biens alimentaires ont affiché une augmentation de 0,4% contre -1,4% en novembre et -0,6% en décembre 2014, précise l'organisme public des statistiques.

Les prix des produits agricoles frais ont connu, en janvier 2015, une hausse de près de 0,2%, en raison du renchérissement des fruits frais à hauteur de 9,6%.

Par contre, des baisses ont été enregistrées notamment pour le volaille (-5,6%) et la pomme de terre (-4,3%).

Les produits alimentaires industriels ont affiché une tendance haussière de près de 0,7%, induite par l'augmentation des prix de certains produits tels les laits, fromages et dérivés, ainsi que pour le café, thé, sucre et les huiles et graisses.

Par ailleurs, l'ONS relève que les prix des produits manufacturés non alimentaires ont augmenté également de 0,7% en janvier dernier par rapport à un mois plus tôt, alors que ceux des services se sont caractérisés par une baisse de près de 2%.

Annuellement, l'évolution des prix à la consommation s'est située à 4,6% en janvier 2015 par rapport à janvier 2014, tandis que le rythme d'inflation annuel l'est élevé à 3,3% sur la période allant entre janvier 2014 et janvier 2015.

Les statistiques de l'office montrent qu'en janvier dernier et par rapport au même mois en 2014, une hausse générale a été enregistrée. Ainsi, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 5,6%, avec près de 8,3% pour les produits agricoles frais et plus de 3% pour les produits alimentaires industriels. Les biens manufacturés ont également connu une hausse de 4,14% ainsi que les services avec 3%. En 2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant. La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3%.

AFRIQUE DU SUD

Première hausse d'impôts en Afrique du Sud depuis 20 ans et baisse des dépenses

Le ministre sud-africain des Finances Nhlanhla Nene a annoncé hier l'adoption d'un budget de rigueur pour l'exercice 2015/16, prévoyant la première hausse des impôts sur le revenu en vingt ans et une baisse des dépenses, afin de réduire le déficit et stabiliser la dette. M. Nene a précisé devant le Parlement qu'il comptait réduire le déficit budgétaire, de 3,9% du PIB cette année comme en 2015/2016, à 2,6% en 2016/2017, et stabiliser dans les trois ans la dette publique à 45% du PIB, contre 48% actuellement. Les rentrées nouvelles prévues dans budget 2015/16 (avril 2015-avril 2016) devraient permettre de rapporter 17 milliards de rands (1,3 milliard d'euros), tandis que l'Etat sera prié de baisser ses dépenses de 25 milliards de rands (1,9 milliard d'euros), a précisé le ministre, qui entend dépenser 1.351 milliards de rands (104 milliards d'euros). Nhlanhla Nene a également évoqué -sans précisions- la cession de participations publiques dans des entreprises qui ne sont pas jugées stratégiques.

Le gouvernement sud-africain n'a que peu de marge de manœuvre, en permanence menacé d'être rétrogradé par les agences de notation alors que l'économie du pays peine à sortir du marasme.

L'Afrique du Sud aurait besoin, selon la plupart des économistes, d'une croissance pérenne de 6 à 7% pendant plusieurs années pour donner du travail à ses millions de chômeurs qui représentent officiellement 24% de la population active, et beaucoup plus si on tient compte de ceux qui ont renoncé à chercher du travail.

APS

LE PROFESSEUR RACIM KHODJA, CHEF DE SERVICE GYNÉCOLOGIE
À L'EPH DE BOLOGHINE, INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE **De l'espoir pour les couples**



De la certitude du succès de la Procréation médicalement assistée à celle de l'impossibilité d'obtenir un succès, il y a les étapes intermédiaires qui affolent les couples en les soumettant au principe de la douche écossaise, soit les oscillations entre la peur et l'espoir. C'est le moment pour les couples de faire la différence entre la fécondité, la fertilité, et la stérilité.

Said Abjaoui

Un thème et des préoccupations qui peuvent déboucher sur le bonheur d'avoir conçu un enfant et un drame social. Pour en débattre, pour transmettre des informations aux couples en détresse, le forum de DK News a invité hier le professeur Racim Khodja, chef de service gynécologie à l'EPH de Bologhine. Le docteur Kheddouma Djamel Eddine, médecin coordinateur à la DGSN, a été également présent.

Il y a différents concepts qui décrivent l'état de fertilité chez le couple. Fécond pour celui qui a déjà conçu. Infécond pour son contraire, que cela soit volontaire ou non. La fécondabilité signifie la probabilité de conception à chaque cycle menstrual (25%/cycle) soit la probabilité de concevoir dans un délai

d'une à deux années. La fertilité caractérise l'aptitude à concevoir ou plutôt présente une potentialité.

Le professeur parle de facteurs de risque de stérilité définis pour deux périodes. Avant, la répartition des risques était de 1/3 pour l'homme, 1/3 pour la femme, 1/3 pour l'environnement. Aujourd'hui, la répartition des risques est de 60% chez l'homme, 30% chez la femme et 10% pour des causes nouvelles. Le taux de stérilité chez l'homme a augmenté en raison du stress pour certains métiers. Les facteurs de risque de stérilité sont l'âge de la femme, et augmentent avec celui-ci, etc.

Le taux de stérilité chez le couple est de 15%. Des statistiques en l'an 2000 indiquent qu'il y a 300 mille couples stériles et dont la stérilité a suscité des drames sociaux. Il y a des couples qui se sont soignés en Europe et cela leur a

induit des dépenses énormes et sont même allés jusqu'à vendre des biens personnels.

Le professeur nous fait part d'une information selon laquelle un couple d'Algériens a dépensé une fortune inutilement pour des soins à l'étranger sans obtenir de résultats positifs alors qu'au moment où l'espoir leur paraissait impossible, ils sont allés consulter un médecin généraliste et il avait suffi d'une consultation pour que la femme entame sa grossesse.

Les médecins généralistes se recyclent périodiquement lors des ateliers organisés par des professeurs. Ainsi, le Professeur Racim informe qu'il dirigera un atelier de gyné-

cologie les 27 et 28 février à l'intention de tous les personnels de la médecine qui s'initieront aux techniques nouvelles et à leur mise à niveau.

Interrogé sur le prix de la PMA pour le couple stérile, le Professeur Racim répond en donnant un chiffre de 20 millions de centimes, dont la moitié est consacrée aux médicaments et l'autre moitié pour la prestation.



Stress... pollution et... téléphone cellulaire

La Procréation médicalement assistée (PMA) doit faire l'objet de recherche et d'études approfondies de la part des autorités publiques pour faire un état des lieux des cas d'infertilité et de stérilité que présentent environ 10% des couples algériens, a indiqué, hier, le chef de service gynécologie-obstétrique, à l'EPH de Bologhine (Bainem), P^r Racim Khodja. Le P^r Khodja qui était l'invité du forum du quotidien DK News a précisé, dans ce contexte, que l'Etat algérien gagnerait à investir dans ce domaine médical, car plus de 300 000 couples souffrent d'infertilité en Algérie.

Par Sonia Belaidi

Le même spécialiste a aussi spécifié que 60% des causes d'infertilité sont imputées à l'homme, 30% à la femme et 10% de causes nouvelles (environnement, maladies, stress et autres).

Parmi les facteurs de risque, le P^r Khodja a cité l'âge avancé de la femme car le taux de fécondité diminue d'environ 25 % à partir de l'âge de 35 ans, notant, à ce propos, que l'âge de mariage recule de plus en plus en Algérie.

S'agissant de l'homme, l'hôte de DK News a mentionné que la spermogénèse de l'homme est altérée sur le plan qualitatif et quantitatif en raison de plusieurs facteurs, à savoir : le stress, la pollution, l'usage fréquent des téléphones et autres.

Les facteurs de risque de l'infertilité

Dans le même sens, il a cité quelques métiers à risque qui exposent les hommes à une plausible infertilité comme les métiers des corps de sécurité (police, gendarmerie, militaire, Protection civile...).

Parmi les causes chez la femme, le conférencier a parlé des troubles de l'ovulation qui représentent 35 % des cas d'infér-



tilité chez la femme, de l'obstruction tubaire qui sont aussi de l'ordre de 35 % et de l'endométriose qui représente 10 % des cas d'infertilité.

A ce sujet, le chef de service gynécologie a précisé que 7 femmes sur 10 qui se plaignent de douleurs de règles présentent une endométriose et doivent donc consulter un gynécologue.

En outre, les cas d'infection sexuellement transmissibles comme les chlamydias peuvent également être à l'origine d'une infertilité et ne doivent pas être minimisées.

Pour ce qui est des examens et bilans, le P^r Khodja a estimé que le médecin de famille est le premier à recevoir le couple qui présente une infertilité et doit donc faire une interrogatoire spécifique, puis un examen

clinique pour déterminer les anomalies morphologiques.

La PMA doit être généralisée dans les structures publiques

Lorsqu'il s'agit d'un trouble de l'ovulation, le médecin peut corriger l'anomalie en administrant des traitements adéquats, cependant pour les cas d'azoospermie (absence de spermatozoïde), de trompes bouchées et d'endométriose sévère, l'indication de la PMA se pose vivement. La PMA est un ensemble de techniques médicales qui permettent d'aider le couple infertile à avoir des enfants ; celle-ci comporte l'insémination artificielle destinée aux couples dont les ovules et les spermatozoïdes sont incompatibles, de la fécondation in vitro que propose le médecin

lorsque les trompes sont bouchées et de l'injection intra-cytoplasmique qui est réservée aux cas de spermatozoïdes défaillants. Pour les résultats, le chef de service a fait savoir qu'ils étaient de l'ordre de 20 à 30 % et que les coûts sont d'environ 220 000 DA chez le privé, informant que la CNAS rembourse uniquement les médicaments et non pas l'acte technique.

Environ 20 centres privés pratiquent la PMA en Algérie qui n'est malheureusement pas généralisée dans le secteur public alors que la technicité est acquise et que cela ne nécessite pas un matériel très coûteux.

Par ailleurs, le spécialiste a souligné que l'infertilité est un véritable problème de santé publique car il peut être à l'origine de drames sociaux (divorce....).



20 millions de centimes pour une PMA

Le coût moyen d'une tentative de procréation médicalement assistée en Algérie est estimé à 20 millions de centimes par couple. Le traitement qui est entièrement pris en charge par la Sécurité sociale représente 50% des frais. Les actes médicaux représentent l'autre moitié du montant.

En France, la même opération avec les mêmes techniques revient à plus de 5 000 euros par couple.

INFERTILITÉ L'homme à l'origine de 60% des cas

D'après le P^r Khodja, l'homme serait responsable de l'infertilité chez le couple dans 60% des cas. La femme assume quant à elle 30% de cette même responsabilité. Par ailleurs, 10% des infertilités ont une origine inconnue. «Les ondes dégagées par les téléphones cellulaires, le stress, le tabac ainsi que d'autres facteurs environnementaux ont une part de responsabilité dans l'infertilité» a indiqué le P^r Khodja.

Des métiers à haut risque

Les hommes et les femmes exerçant les métiers de policiers, gendarmes ou militaires, seraient d'après le P^r Khodja, plus exposés à l'infertilité. Le stress élevé, généré par l'exercice de ces professions, augmente de manière importante le risque d'infertilité et de stérilité.

LES 27 ET 28 FÉVRIER À L'ESAA 2^e atelier de gynécologie-obstétrique pratique

Pour la 2^e année consécutive, le P^r Racim Khodja, animera vendredi 27 et samedi 28 février 2015 à l'École supérieure algérienne des affaires (Esaa), deux journées de formations sous forme d'ateliers en gynécologie-obstétrique pratiques. Plusieurs thèmes seront abordés lors de ces journées parmi lesquels la prise en charge des femmes en dehors de la procréation médicalement assistée.

300 000 couples stériles recensés en 2000 !

En plus d'être un drame social qui aboutit souvent par le divorce, la stérilité est une maladie qui doit absolument être prise en charge par l'Etat. «D'après les derniers chiffres (qui remontent à l'an 2000) communiqués de source officielle, la stérilité concerne 300 000 couples en Algérie. En réalité ce chiffre est beaucoup plus important» a souligné le P^r Khodja.

AÏN DEFLA

915 foyers raccordés au gaz de ville à Mekhatria



Salim Ben

La mise en service du réseau de distribution du gaz naturel dans la commune de Mekhatria, a eu lieu ce 24 février 2015. La mise à feu, à titre symbolique, s'est faite au centre de la ville en présence de Derfouf Hadjiri, wali de Aïn Debla, accompagné du P/APW et des autorités civiles et militaires. Un soulagement pour les familles qui vont abandonner les bonbonnes de gaz coûteuses et épaisantes.

Ce sont donc 915 foyers de la commune de Mekhatria qui ont bénéficié du gaz de ville, à l'occasion de la double commémoration de ce 24 février. Ceci a permis au taux de pénétration gaz de passer de 33% en 2009 à 52% au 24/02/2015. Un programme est en cours de réalisation il s'agit de 11 localités dont les travaux sont en cours de réalisation, pour un montant global de 2203,425 millions de DA et un total de 10101 foyers à mettre en gaz, il s'agit de Djelida, Ain Torki, Zedine, Bourached, Hammam Righa, Ain Beniane, Hocenia, Bordj Emir Khaled, Oued Djemaa, Ain Bouyaha, et Tiberkanine. L'achèvement des travaux de ces 11 localités permettra au taux de pénétration de passer de 52% à 60%. Alors que 16 autres localités dont la procédure administrative pour le lancement des travaux est en cours, pour un montant financier global de 1346,478 millions de DA pour alimenter 7025 foyers.

Le wali a affirmé que «durant la période 2010/2014, 47 centres ont été mis en gaz totalisant 4921 foyers pour une enveloppe financière de 279,262 millions de DA» Pour rappel, à Mekhatria, une foule très importante a assisté à la mise à feu de la torche et ce pour fêter cet événement, avec les youyous des femmes et le baroud des hommes.

MILA

80 foyers ruraux raccordés au réseau du gaz naturel à M'chira

Quatre-vingt (80) foyers de l'agglomération rurale Mazraât Khitri Saâdoun, dans la commune de M'chira (sud de la wilaya de Mila) ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution publique de gaz naturel.

Les familles bénéficiaires, débarrassées de la corvée liée au transport sur de longues distances des bonbonnes de butane, ont créé une ambiance de joie dans cette petite mecha située non loin de la ville de Téleghma.

La cérémonie a été présidée par le wali et les responsables du secteur de l'Energie, accueillis par les habitants du hameau par des youyous et des pâtisseries traditionnelles.

Un investissement public de huit millions de dinars a été consenti pour cette opération de raccordement qui n'a pas pris plus de trois (3) mois de travaux, selon les responsables de la direction de la wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz-Est (SDE).

Pas moins de 2.500 foyers répartis sur six mechas de la wilaya de Mila ont été raccordés au réseau de distribution publique du gaz naturel, a-t-on rappelé.

APS

BÉJAÏA

Le ministre des Travaux publics au chevet des blessés de l'éboulement d'Aokas

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi s'est rendu, ce mardi soir, au chevet des blessés, victimes de l'éboulement survenu en début d'après midi à Aokas, pour s'enquérir de leur état de santé et leur exprimer la solidarité du gouvernement.



«Nous sommes là, pour nous enquérir de leur état de santé, les soutenir et les rassurer et présenter aux parents des personnes décédées, les condoléances et la solidarité du gouvernement, à sa tête le Président», a déclaré le ministre après avoir passé en revue les derniers blessés maintenus en observation à l'hôpital Khellil Amrane de Béjaïa.

Il s'agit de quatre personnes souffrant toutes de polytraumatismes et qui nécessitent pour leur traitement des opérations chirurgicales, selon la direction de la santé qui précise que les autres victimes au nombre de 13 ont toutes quitté l'hôpital d'Aokas ou initialement elles avaient été admises. L'éboulement survenu mardi en début

d'après-midi à Aokas, à hauteur du tunnel éponyme sur la RN26 reliant Béjaïa à Sétif, a fait six morts et 17 blessés, rappelle-t-on.

Le ministre a profité de cette visite pour se rendre sur les lieux de l'accident, à 20 km à l'est de Béjaïa, pour prendre la mesure du drame, dont les conséquences auraient pu être encore plus lourdes, non seulement en raison de l'importance et du volume des éboulis mais aussi à cause d'une présence dense d'automobilistes de passage sur la route à l'heure de l'accident, a souligné le ministre après avoir entendu les témoignages de certains rescapés et des témoins. Un jeune couple et son bébé, âgé à peine de trois mois, originaire de la wilaya de Tizi-Ouzou s'en est sorti miraculeuse-

ment après qu'il eut été enseveli de manière presque entièrement par une coulée de terre et de pierre, a-t-on rapporté.

Sur place, le ministre a instruit les responsables du secteur pour déblayer rapidement une partie de la voie obstruée afin de rétablir un tant soit peu la circulation et faciliter les dégagements vers Jijel et Sétif et inversement vers Béjaïa et Alger.

Des experts ont été sollicités par le ministère pour faire le point sur l'état du site montagneux et son activité, les causes à l'origine de l'éboulement, et décider des premières mesures à prendre pour conforter le site, a indiqué le ministre, qui compte réunir dans son bureau jeudi prochain, tous les cadres concernés de son secteur.

Un blessé succombe à ses blessures portant le nombre de morts à sept

Une des personnes blessées mardi dans l'éboulement survenu sur la route menant de Béjaïa à Sétif, au niveau d'Aokas, a succombé hier à ses blessures à l'hôpital Khellil Amrane de Béjaïa, portant ainsi à sept le nombre des personnes décédées lors de cet accident tragique, a-t-on appris de sources hospitalières.

La victime, un jeune âgé de 19 ans originaire de Hammamet (Tébessa), souffrait d'un poly-traumatisme complexe causé par des éboulis tombés sur le bus à bord duquel il voyageait, a-t-on précisé.

Après avoir été sorti des décombres avec d'autres blessés parmi lesquels figurait également un agent de l'ordre, la victime a été transférée à l'hôpital d'Aokas puis évacuée au CHU de Béjaïa en raison de l'extrême gravité de son cas, a-t-on ajouté de même source.

D'aucuns ont affirmé que tous les moyens humains et matériels avaient été mobilisés dès l'alerte sur l'éboulement, bien qu'initialement tous les blessés avaient été dirigés vers l'hôpital de la localité d'Aokas.

APRÈS L'ÉBOULEMENT MORTEL D'AOKAS Réouverture d'une section de la RN 9

Une partie de la section routière obstruée par des rochers et de la terre à la suite de l'éboulement mortel survenu mardi à Aokas a été rouverte hier à la circulation, selon le directeur des travaux publics de la wilaya de Béjaïa.

«Des engins ont traillé d'arrache-pied

toute la nuit et, très tôt le matin, une partie de la chaussée à trois voies et bidirectionnelle a été libérée et nettoyée», a affirmé Rachid Ourabah à l'APS, précisant qu'il s'agit de la voie donnant sur la mer et allant dans le sens Aokas/Béjaïa, dont la remise en service «va assurer la continuité

du trafic routier et autoriser le dégagement extramuros, vers Jijel et Sétif ou inversement, de ces deux wilayas vers Béjaïa et Alger».

En revanche, la voie parallèle en contrefaçon de la montagne va demeurer fermée jusqu'à ce que les experts dépêchés sur les lieux achèvent leur

travail et que les mesures de sécurité à préconiser soient déterminées, a-t-il expliqué.

«Demain, jeudi, les conclusions et propositions des experts seront présentées au ministère des Travaux publics qui décidera de la suite à donner à ce problème», a-t-il ajouté.

AÏN TÉMOUCHENT: Toutes les communes seront gérées par l'ADE avant fin 2015

L'ensemble des communes de la wilaya d'Aïn Témouchent seront gérées par l'antenne locale de l'Algérienne des eaux (ADE) «avant la fin 2015», a-t-on appris hier du directeur de cette antenne.



Cette dernière qui gère actuellement les réseaux de distribution d'eau potable de 20 communes, prendra en charge, avant la fin de l'année en cours, ceux des huit communes restantes, a confié à l'APS Boucif Chaïb. Menée en étroite coordination avec la direction des ressources en eau (DRE), cette opération concerne les collectivités de Tamazoura, Hassasna, Sidi Safi, Emir Abdelkader, Sidi Ourièche et Oued Sebbah, notamment.

Dès à présent, une brigade mène une campagne de sensibilisation au niveau de ces communes pour la signature de conventions avec les responsables des APC concernées, préalablement au passage de la gestion des réseaux de distribution à

l'ADE, a-t-on indiqué. Durant l'exercice 2014, pas moins de 8.202 compteurs d'eau potable ont été installés, portant le nombre d'abonnés à 83.126, a encore signalé M. Boucif Chaïb, rappelant la production, durant la même période, de 35 millions m³ d'eau potable. Ceci a été rendu possible à la faveur de la mise en exploitation, depuis 2009, de la station de dessalement de Beni Saf qui produit 200.000 m³/jour dont 100.000 sont transférés vers la wilaya d'Oran. En outre, des travaux de réalisation de quatre couloirs de conduites d'eau ont été effectués par la DRE. Il s'agit de ceux reliant le cratère de Dzouia (13 millions m³) et le littoral jusqu'à M'said, Oulhaça, Hassasna, et Hassi El Ghella et Tamazoura.

Menés par l'antenne de l'ADE, les travaux d'adduction de conduites d'un cinquième couloir reliant Dzouia à Ain Temouchent et El Malah, avec deux réservoirs de 10.000 m³ chacun, sont en cours et enregistrent un taux d'avancement de 70%.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès de ses abonnés, l'ADE d'Aïn Temouchent procédera à l'ouverture, cette semaine, d'une nouvelle agence à Hammam Bouhadjar qui prendra en charge huit communes relevant des daïras d'Aïn Larbâa et Hammam Bouhadjar. Celle-ci désengorgera l'agence d'El Amria qui offrira de meilleurs services et prestations à ses abonnés, a souligné M. Chaïb.

TIZI-OUZOU : Deux personnes tuées et un blessé grave, par balles à Azazga

Deux personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée par balles, mardi soir, dans la ville d'Azazga, à 35 km à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier, de sources sécuritaires.

Le drame s'est produit au niveau d'un parking qui se trouve à proximité du centre culturel de la ville, où une dispute avec arme à feu a fait deux morts et un blessé grave, a-t-on ajouté de même source, sans

donner de plus amples détails.

Les deux dépourvus ont été transférés à la morgue du CHU de Tizi Ouzou, où a été également évacué le blessé pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on précisé de même source.

La police qui a récupéré l'arme du crime (une arme de poing), a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame, a-t-on indiqué de même source.

BLIDA

Le marché algérien des produits d'arts plastiques est en plein marasme

Des artistes peintres ayant pris part au Salon national des arts plastiques, mardi à Blida, sont unanimes à reconnaître que le marché national d'art plastique est en plein marasme.

«Il n'existe pas de marché des œuvres d'arts plastiques en Algérie» ont déploré, à l'APS, de nombreux participants en marge de la clôture du salon, affirmant que les «artistes peintres algériens, jeunes ou anciens, trouvent des difficultés à commercialiser leurs œuvres».

Pour l'artiste peintre Abdelhalim Kebich(Jijel), cette situation est due à «l'absence, dans la société algérienne, d'une culture d'acquisition de toiles par les salles d'art, parallèlement au manque de professionnalisme dans l'organisation de ce type de manifestations».

«Les organisateurs de salons d'art plastique, dans les pays développés, sont des spécialistes qui font la promotion de leurs expositions un mois avant en lançant des invitations à des spécialistes du domaine et à des critiques d'arts, contrairement à ce qui

se passe en Algérie, où l'annonce de l'ouverture du salon se fait deux jours avant», a déploré l'artiste.

Un autre artiste de Sidi Bel-Abbès, Noureddine Makdassi, dont l'expérience dans les arts plastiques dépasse les 30 ans, a estimé quant à lui, que ce «marasme peut s'expliquer par les prix exorbitants des toiles par rapport au pouvoir d'achat du public».

«Une toile peut dépasser les 160.000 DA», a-t-il observé, ajoutant que les «critiques et autres gens du domaine, qui sont seuls aptes à évaluer une toile, sont absents en Algérie».

Zahia Kaci, une artiste d'Alger, considère quant à elle «que celui qui connaît la valeur de l'art ne s'arrête pas au prix», soutenant que «c'est la matière première utilisée, et la valeur du sujet traité, qui déterminent le prix d'un tableau d'art». Soulignant que le prix de ses toiles varient entre 40, 80 et 120.000 DA. L'unité, elle a ajouté que «dans l'état actuel des choses, l'art est pratiqué comme un loisir et non pas

comme un moyen pour gagner sa vie». Des visiteurs de ce salon ont déploré, quant à eux, le fait de ne pas pouvoir acquérir des toiles vu «leurs prix élevés».

Dans un autre registre, le plasticien, Bakhtri Abderahmane (Cherchell), s'est montré «optimiste» quant à l'avenir des arts plastiques en Algérie, soulignant l'existence de nombreux talents prometteurs dans le domaine, en plus du soutien assuré par l'Etat au développement de cet art. L'art plastique a réalisé de grands pas depuis l'indépendance, sur le double plan quantité et qualité, a-t-il relevé, citant au passage, de grands noms, à l'instar des artistes Baya et Aïcha Haddad. Il a signalé que le premier salon d'arts plastiques organisé en Algérie, le fut en 1920, par l'artiste Mammeri Azoulou. Une trentaine d'artistes peintres représentants différentes écoles (impressionnisme, réalisme, symbolisme), de 20 wilayas ont pris part à Blida, à ce salon national des arts plastiques.

Encore et toujours de la neige à Sétif...



D'abondantes chutes de neige affectent de nouveau la wilaya de Sétif où les flocons alternent depuis plus d'un mois avec de brèves éclaircies, a-t-on constaté hier.

Si à Sétif-ville l'épaisseur de la poudreuse n'a pas dépassé les 5 cm, les régions septentrionales étaient beaucoup «mieux servies» hier puisque 10 à 20 cm ont été mesurés du côté de Bouandas, de Takouka (au pied du mont Meghriss qui culmine à 1.700 m d'altitude) et de Theniet Ettine.

Même si l'ensemble du réseau routier est ouvert à la circulation dans ces régions, les évolutions des engins motorisés reste «difficile et requiert une extrême prudence», a indiqué un officier de la Protection civile, soulignant que toutes les routes de la wilaya sont «prises en charge par les services techniques concernés qui interviennent à chaque fois que c'est nécessaire».

Des chutes de neige ont également été enregistrées dans la nuit de mardi à mercredi, dans la wilaya de Batna, où la Gendarmerie nationale et les engins de la direction des travaux publics ont dû intervenir pour dégager plusieurs axes de montagne où la circulation reste toutefois difficile, a-t-on indiqué à la brigade de sécurité routière. Les routes concernées sont, notamment, la route nationale (RN) n° 77 à hauteur de la commune de Hidoussa et la RN 87 au niveau de Theniet El Abed, selon cette source.

...Un convoyeur de semi-remorque meurt sur l'autoroute à cause de son civisme

Un jeune homme, convoyeur dans un camion semi-remorque circulant sur l'autoroute Est-Ouest, descendu pour débarrasser la chaussée d'un carton posé au milieu de la route, a été mortellement heurté par un véhicule de tourisme, mardi soir à hauteur du lieu-dit Aïair, dans la commune d'Ouled Saber (Sétif), a indiqué mercredi la Protection civile.

Le capitaine Ahmed Lamamra, chargé de la communication de ce corps constitué, a estimé que «le jeune homme (19 ans), même s'il voulait être utile aux autres conducteurs en accomplissant un acte de civisme, a fait montrer d'une grande imprudence car il est extrêmement périlleux de s'aventurer sur une route à grande circulation, surtout de nuit».

Cet officier lance un appel «pressant» aux usagers de l'autoroute ainsi qu'aux piétons qui voudraient la traverser pour qu'ils évitent de tels comportements car, a-t-il rappelé, «un véhicule roulant à 120 km/h sur une chaussée mouillée, même en appuyant à fond sur la pédale de frein, accomplit près de 200 m avant de stopper».

C'est le second accident de ce type dans la wilaya de Sétif où, il y a deux jours, un conducteur de véhicule, descendu pour constater les dégâts après une légère collision avec une autre voiture à cause du verglas, avait perdu la vie dans les mêmes conditions.

APS

ALGER

3 ans de prison pour viol

La cour criminelle a traité l'affaire, en ce mois de février 2015, du dénommé Malek, âgé de 35. Ce dernier est accusé de viol sur la personne de Farida, âgée de 29 ans, Malek vivant à Bab El-Oued.

A. Ferrag

Ce jour-là, Farida, fut accostée par Malek qu'elle connaissait depuis quelques mois, il l'invita à aller faire un tour avec lui dans sa voiture, il l'emmène dans une maison, puis pratique sur elle des actes contre-nature.

Farida se dirigea vers le siège de la sûreté où elle raconta aux policiers toute sa mésaventure. Malek est arrêté et pré-



senté aux services de police. L'affaire est jugée à huis clos. A la barre, Malek nie les faits retenus contre lui dans un premier temps, ensuite il se ravise. Après avoir rappelé les faits, le représentant du ministère public requiert 5 ans de prison à l'encontre de Malek. L'avocat de la dé-

fense, lui demande à ce que la peine soit allégée. Au terme du procès, la cour se retire pour délibérer et après un court instant revient avec son verdict : Malek écope d'une peine de 3 ans de prison ferme.

AOKAS (BEJAIA)

C'est le deuxième éboulement...fatal, celui-ci

Arslan-B

Explication technique : mais d'abord, d'autant que c'est toujours et encore d'actualité, plus que jamais le tout premier éboulement, s'il était, certes, spectaculaire, n'avait pas pour autant fait de victimes. Il s'est produit le 09 mai 2005. Nous écrivions alors : «Désormais, les citoyens se rendant de Béjaïa à Sétif ou à Jijel le font avec beaucoup d'appréhension et, quelquefois, la peur au ventre. Car, si l'entreprise nationale Cosider a pu, en quelques semaines, déblayer et dégager la RN9, réouverte à la circulation depuis le 1^{er} juin 2005, il n'en demeure pas moins que de gros blocs fissurés restent «accrochés» dans un équilibre précaire à vue d'œil à ce qui subsiste de l'éboulement du 09 mai 2005 à l'entrée (ou à la sortie...) du tunnel d'Aokas.

Cet axe relié, pour rappel, la wilaya de Béjaïa à celles, limitrophes, de Sétif et de Jijel, avec un trafic ordinaire de 20 000 véhicules par jour. De nombreux automobilistes et autres conducteurs de cars (bus) et de poids lourds font souvent état de fréquentes chutes de pierres qui, même si elles ne sont pas menaçantes, revêtent cependant, aux yeux des usagers de cette route, l'allure de signes précurseurs... Les gens, notamment les usagers de la RN9 et de la corniche jijelienne couvrent ainsi une psychose chronique et



larvée. Ils disent (et à juste titre) que les travaux de déblaiement à eux seuls ne suffisent pas et souhaitent que les pouvoirs publics prennent rapidement en charge, en termes de prévention, le phénomène des éboulements... »

L'explication technique du phénomène (éboulement) par M. Salah Lazizi, alors directeur du Lnhc (Laboratoire national de l'habitat et de la construction) de Béjaïa, ingénieur en génie civil et spécialiste en mécanique des sols (formé en Allemagne) : «Les origines des éboulements sont multiples. Le cas de celui d'Aokas est lié essentiellement aux eaux de pluie et aux ruissellements.

La nature des sols et de la roche du tunnel à Aokas (calcaires karstiques) associés à des acides contenus dans les eaux provoquent la dissolution de ces (mêmes) calcaires- d'où création de grottes- et l'effet de l'érosion du pied de la falaise favorise l'ouverture des fissures. Ce phénomène désorganise progressivement la roche qui de-

vient ainsi vulnérable à la rupture. D'autre part, la présence excessive des eaux (hivers) a provoqué une augmentation de volume et les sols plastiques deviennent liquides et instables, notamment dans les zones au pendage défavorable. Les agents atmosphériques couplés aux réactions chimiques dans le sol ne peuvent être évités, et ce type d'éboulement peut se produire surtout en période hivernale.

Solutions préconisées : En ce qui concerne la prévention des éboulements, l'expert (M. Salah Lazizi) affirme qu'« il existe des solutions de confortement par la mise en œuvre de barres d'ancre ou d'injection de coulis. Ces méthodes sont utilisées à travers le monde et même chez nous (en Algérie), comme ce fut le cas pour les gorges de Lakharia et de la Chiffa...»

Il faut juste rappeler que ces travaux doivent être effectués de préférence en période sèche...».

Annoter que M. S. Lazizi ne cache pas, aujourd'hui, son



amertume, dépité plus que jamais après l'éboulement du mardi 24 février 2015, qui aura coûté la vie à sept citoyens (l'un des blessés, 19 ans) vient de succomber à ses blessures, amertume due au fait que soit resté sourd, à l'époque, aux explications, conseils et recommandations de gens compétents en la matière (diagnostic et mesures techniques de prévention...). En attendant, il n'est pas un chauffeur ou un passager (voyageur) qui ne s'en remet pas à Dieu sitôt arrivé à «Aokas-le-tunnel-guillotine», aux gorges de Kherrata ou encore à la corniche jijelienne... Qu'on en arrête avec les expédients, de grâce, et qu'on mobilise sérieusement tous les moyens en synergie : compétence et expertise, moyens matériels et concentration, conscience professionnelle surtout.

Car aussi bien à Béjaïa qu'à Sétif et Jijel, la population est encore sous le choc et les ravages d'une tristesse certaine...».

AB

CONTOURNEMENT DE DJEBEL OUAHCH (CONSTANTINE) : Un "délai de rigueur" d'un mois pour rattraper le retard

Un délai "de rigueur" d'un mois est accordé aux entreprises en charge de la réalisation du contournement du tunnel de Djebel El O u a h c h (Constantine) pour résorber les 47 jours de retard consommés, a indiqué mercredi le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi.



Le ministre, visiblement mécontent de la lenteur des travaux et qui effectuait une visite de travail à Constantine, a sommé les responsables des quatre entreprises intervenant sur ce chantier long de 13 km de "renforcer leurs moyens et de s'organisant en 3 x 8 heures de travail, tout en respectant les normes techniques".

Pour M. Kadi, "le prétexte des intempéries pour expliquer ce retard est inacceptable", d'autant, a-t-il déclaré, que le chantier est "figé depuis quatre mois".

Ce contournement qui a nécessité un investissement public de 5 milliards de dinars, s'agissant d'un projet "exceptionnel et stratégique", doit être "impérativement ouvert à la circulation automobile en juin prochain", a encore martelé M. Kadi.

Inscrit en tant que solution alternative à l'affaissement d'une partie du tunnel de Djebel Ouahch, creusé dans le cadre de la construction de l'autoroute Est-ouest, ce contournement permettra, à terme, de désengorger la circulation à Constantine-ville en canalisant, notamment, le déplacement des poids lourds. Le ministre des Travaux publics s'est également rendu sur le chantier de doublement de la route nationale (RN) n° 20 (Constantine-Guelma), un projet exécuté en quatre lots pour un montant de 3,2 milliards de dinars, où, la encore, il a insisté sur l'accélération de la cadence du chantier pourachever les travaux en juin prochain".

La livraison et l'ouverture à la circulation de ce doublement en réalisation sur un linéaire de 20 km, assurer une meilleure fluidité de la circulation sur cet axe très fréquenté, ont souligné les responsables locaux du secteur.

M. Abdelkader Kadi s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'une jonction routière entre la ville universitaire d'Ali-Mendjeli (université Constantine-3) à l'autoroute Est-Ouest, de l'aménagement de la voie reliant la place des Nations-Unies à la cité Ziadia, via le pont Salah Bey, et le projet d'aménagement de la route reliant Constantine à la commune de Hammam-Bouziane.

M. Kadi devait également inspecter les travaux de doublement de la RN 5 entre la sortie ouest de Constantine et la commune d'Aïn Smara, ainsi que le projet de réalisation un mur de soutènement sur l'autoroute Est-Ouest sur le tronçon desservant la commune d'Aïn Smara.

SELON LES SERVICES DE SÉCURITÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Arrestation de 16 personnes impliquées dans différentes affaires criminelles à Alger

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger ont procédé la semaine dernière, à l'arrestation de 16 personnes dont des repris de justice, pour leur implication dans des affaires criminelles liées au trafic de stupéfiants, vol et possession d'armes blanches, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Trois personnes ont été arrêtées à Sidi M'Hamed pour trafic de drogue et deux autres à Chéraga pour le même délit.

Une patrouille de contrôle a procédé à l'arrestation d'un

repris de justice en flagrant délit d'agression sur un citoyen au centre-ville.

Les mêmes services ont traité une affaire de trafic de drogue dans laquelle était impliqué un repris de justice recherché par les services de sécurité.

A Bouzaréah, 3 personnes arrêtées en flagrant délit de vol d'un véhicule au centre-ville ont été mises en détention préventive. Une quatrième personne impliquée dans la même affaire et ayant pris la fuite, est activement recherchée.



APS



UE

Un nouveau billet de 20 euros pour rendre plus difficile la contrefaçon (BCE)

La Banque centrale européenne (BCE) a dévoilé mardi le nouveau billet de 20 euros qui doit être mis en circulation le 25 novembre 2015, troisième coupure de la nouvelle série de billets baptisée «Europe», censée rendre plus difficile la contrefaçon.

«Le nouveau billet entrera en circulation le 25 novembre 2015. A la date de ce lancement, l'Eurosystème aura imprimé plus de 4,3 milliards de ces billets», a souligné lors d'une conférence de presse le président de l'institution Mario Draghi.

Teinté de bleu et de beige, le nouveau billet de 20 euros «représente une avancée technologique dans le domaine de la fabrication des billets, car il comporte un nouveau signe de sécurité novateur, à savoir la fenêtre portrait située dans l'hologramme», a souligné la BCE dans un communiqué.

Face à la lumière, ce nouveau système permet de rendre transparente la fenêtre placée en haut à droite de la coupure et d'y faire apparaître un portrait d'Europe.

Cette princesse de la mythologie grecque, séduite et enlevée par le dieu Zeus métamorphosé en taureau, a par la suite donné son nom au continent.

«Il s'agit d'une sécurité tout à fait nouvelle. Le billet de 20 euros est la coupure la plus attaquée par les faussaires. Même si le pourcentage de fraude reste faible, il est important d'avoir toujours une longueur d'avance sur la contrefaçon», a déclaré à la presse Jean-Michel Grimal, chef de la division développement fiduciaire au sein de la BCE.

En moyenne, on compte dans la zone euro 47 billets contrefaits par million de coupures, a précisé M. Grimal, assurant que ce ratio est «faible par rapport à d'autres monnaies».

En outre, comme pour les nouvelles coupures de 5 et de 10 euros, le nouveau billet de 20 euros sera doté d'un nombre couleur émeraude, avec effet lumineux et changement de teinte -il passe du vert au bleu selon la manière dont le billet est penché- qui complètera le portrait en filigrane, visible par transparence.

La BCE avait déjà lancé en mai 2013 le nouveau billet de 5 euros et celui de 10 euros en septembre dernier. Les autres coupures de 50, 100, 200 et 500 euros de la série «Europe» seront également progressivement remplacées au cours des prochaines années.

«Il y a actuellement 17,5 milliards de billets d'euros en circulation.

La valeur totale de ces billets a atteint 1.000 milliards d'euros pour la première fois en décembre 2014», a ajouté M. Draghi.

TURQUIE

4 morts dans le crash de 2 avions militaires turcs

Deux avions militaires turcs qui effectuaient un vol d'entraînement de nuit se sont écrasés mardi dans la région de Malatya dans le sud-est de la Turquie causant la mort aux quatre pilotes et copilotes, a annoncé l'armée turque.



Les deux avions de reconnaissance RF-4E avaient décollé de la base aérienne de Malatya à 16h00 GMT. Les communications avec la base ont été interrompues une heure

après. L'armée a perdu tout contact radar et radio avec les deux avions, selon les précisions de l'armée dans un communiqué. «Des opérations de recherche ont été immédiatement

entamées. Les épaves des deux avions ont été retrouvées, et malheureusement, les pilotes étaient morts», selon la même source.

CHINE

44 morts et 17 blessés dans des incendies en une semaine



Quarante-quatre (44) personnes sont mortes et 17 autres blessées dans des incendies en Chine lors des vacances de la fête du Printemps, qui ont duré une semaine, a annoncé le ministère chinois de la Sécurité publique.

Durant cette période, 15.742 incendies ont été enregistrés à travers le pays, selon la même source qui a relevé que le nom-

bre le plus élevé de personnes décédées par incendie est de cinq morts. Le nombre de déplacements vers les villes a atteint un pic entre mardi et vendredi derniers.

La gare de Pékin-Sud, a enregistré 110.000 arrivées mardi et 130.000 mercredi, contre 100.000 lundi. Les autoroutes reliant la capitale ont connu des embouteillages.

TECHNOLOGIES-INTERNET Plus de 2 millions d'annonces publicitaires sur Facebook

Deux millions d'annonces publicitaires sont actifs sur Facebook, ce qui représente un bond de 33% en sept mois, a annoncé mardi le vice-président chargé des services mondiaux de marketing du réseau social mondial. Le nombre d'annonces publicitaires, estimé à 1,5 million en juillet 2014, est actuellement «le double d'il y a un an et demi environ», a indiqué Dan Levy, lors d'un entretien avec l'AFP, ajoutant que ceci est

un «signe fort» de l'engagement du groupe à aider les petites entreprises.

«Plus de 70% des gens sur Facebook ont dans leurs contacts au moins une petite entreprise locale de leur région», a relevé M. Levy, rappelant que la plus grande partie des annonceurs publicitaires sur Facebook sont des PME qui utilisent le réseau social pour faire la promotion de leurs produits.

USA

19 lamantins sauvés d'une canalisation en Floride

Dix-neuf (19) lamantins, bloqués dans un conduit d'évacuation des eaux de pluie en Floride, au sud-est des Etats-Unis, ont été sauvés mardi et remis en liberté.

Les lamantins, mammifères aquatiques, appelés aussi vaches de mer, se sont retrouvés bloqués dans les canalisations de Satellite Beach dans la soirée de lundi.

Les pompiers ont lancé une opération de sauvetage qui aura duré dix heures, en collaboration avec l'agence de protection de la faune de Floride, la FWC, et une équipe de Sea World, sous les encouragements de centaines de personnes.

Après les avoir sortis du conduit, les secours ont remis les animaux en liberté dans une lagune, mais certains se sont blessés en raclant la canalisation en ciment.

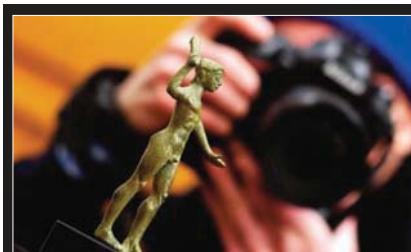
Les lamantins peuvent mesurer jusqu'à 4 mètres de long et peser environ 600 kg.

Un ancien Marine accusé du meurtre d'un tireur d'élite condamné à la perpétuité

Un ancien Marine accusé du meurtre d'un tireur d'élite en février 2013, a été condamné à la prison à perpétuité à l'issue de son procès au Texas (sud des Etats-Unis).

Eddie Ray Routh, 27 ans a abattu Chris Kyle, 38 ans, et son ami Chad Littlefield, 35 ans, dans un stand de tir de Glen Rose, au sud-ouest de Fort Worth (Texas), le 2 février 2013.

Surnommé la «légende» en Amérique et auteur d'une autobiographie, Chris Kyle a inspiré le film «American Sniper», adapté au cinéma par Clint Eastwood et oscarisé du meilleur montage sonore.



Deux œuvres d'arts volées restituées à l'Italie

Deux œuvres d'arts volées, retrouvées récemment à New York, ont été restituées mardi aux autorités italiennes lors d'une cérémonie à Manhattan.

Il s'agit d'une statuette millénaire volée depuis plus de 50 ans en Italie, et une toile du XVIII^e siècle du peintre Giambattista Tiepolo.

La statuette étrusque en bronze, datant du VI^e ou V^e siècle avant Jésus-Christ, représente Héraclès, l'un des héros les plus vénérés de la Grèce antique.

Elle avait été volée au musée Oliveriano de Pesaro, sur la côte Adriatique italienne, le 7 janvier 1984, revendue une première fois en Suisse, puis une deuxième fois à New York, à un collectionneur. La toile qui a été volée en août 1982 chez un particulier à Turin et a refait surface en 2013 lors d'une vente aux enchères à New York fin janvier 2014, s'intitule «La Sainte Trinité apparaissant à Saint Clément» et appartient au peintre vénitien rococo Giambattista Tiepolo (1696-1770). **APS**

STOP AUX COMPULSIONS LIÉES AU STRESS !

Stress, déprime hivernale et fringales vont souvent de pair. Mais le « je suis stressée, donc je grignote » n'est pas un passage obligé. Avec des aliments sélectionnés pour leur action ciblée, on peut tout à fait y arriver.

Les envies compulsives s'orientent rarement vers des produits sains, laissant derrière elles une sensation de mal-être avec des risques non négligeables, à terme, sur la santé. En 2004, le réalisateur américain Morgan Spurlock avait voulu attirer l'attention du grand public sur les conséquences de ce style d'alimentation dans son documentaire « Super Size Me ». Au bout de 30 jours consécutifs de fast-food, le constat fut sans appel : prise de poids, état de santé détérioré et, contre toute attente, irritabilité, sautes d'humeur, manque d'énergie, symptômes dépressifs.

Preuve en est qu'«alimentation et bien-être psychologique sont bel et bien liés», soulignent les spécialistes, le Dr Florian Ferreri, psychiatre, et Franck Grison, diététicien, co-auteurs de «Le régime anti-déprime» (éd. Odile Jacob), ainsi que le Dr Laurence Plumey, médecin nutritionniste et diététicienne, auteur de «Le grand livre de l'alimentation» (éd. Eyrolles), et de justifier qu'«un équilibre alimentaire sain est bon pour l'organisme en général et pour le cerveau en particulier, donc pour le moral».

Cap sur les sardines en boîte

Le magnésium, cet oligo-élément réputé pour ses vertus apaisantes est présent en bonne quantité dans le cacao, les fruits secs, le pain complet, les légumes secs et certaines eaux minérales (Hépar, Badoit, Vichy, Contrex). On ne néglige pas les



oméga-3. «Ils participent au maintien d'un état émotionnel satisfaisant et peuvent déjager des baisses de mora», d'après nos spécialistes. Ces oméga-3 se trouvent dans les huiles de colza et de noix, les graines de lin, la mâche et les poissons gras tels que les an-

chois, thon, saumon, maquereaux, sardines et flétan.

On priviliegié aussi les vitamines du groupe B. Germe de blé, flocons d'avoine ou encore levure de bière aident à garder les nerfs solides, boostent la concentration et

éloignent fatigue et déprime. Une fois par semaine, on ouvre une boîte de sardines, sources d'oméga-3, de vitamine D et de calcium (à condition de manger les arêtes), le tout saupoudré de germe de blé pour ne pas manquer de vitamines du groupe B.

Tout doux sur le chocolat

Sous prétexte que le cacao est riche en magnésium, il est préférable de ne pas boulotter la plaquette de chocolat. Le plaisir des papilles aidant, un ou deux carrés par jour sont largement suffisants. Les plus accros au chocolat se justifient en louant ses vertus sur leur (bonne) humeur. Qu'en est-il vraiment ? Le chocolat est avant tout un aliment riche en sucre, «une source d'énergie dont le corps a besoin pour remplir ses fonctions et lutter contre le stress», indiquent Florian Ferreri et Franck Grison.

Un petit carré renferme du magnésium, qui calme angoisse et stress, de la théobromine et de la caféine aux effets stimulants, ainsi que des substances proches des amphetamines, sources de bien-être. Hélas, leur concentration reste trop faible pour pouvoir comparer cette douceur à un antidépresseur. En revanche, le plaisir de savourer du chocolat provoque une sécrétion d'endorphines, les hormones du plaisir, parfaites pour contrecarrer de manière ponctuelle la déprime hivernale. Seule consigne, ne pas en abuser pour cause de richesse calorique.

L'APPEL DE L'OMS POUR L'UTILISATION DE SERINGUES À USAGE UNIQUE

Alors que chaque année des millions de personnes sont contaminées par des seringues, l'OMS lance un appel à utiliser des seringues pour un usage unique et ainsi limiter les infections.

Diminuer les injections pour limiter la transmission des maladies infectieuses. C'est l'objectif visé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui lance un appel pour généraliser les seringues jetables à l'échelle mondiale. «Des millions de personnes pourraient être protégées contre les infections transmises par des injections à risque

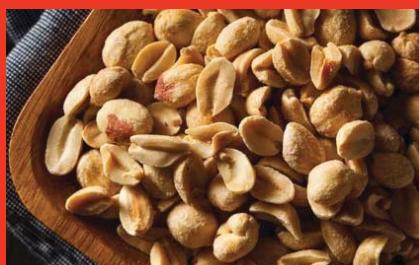
si tous les programmes de soins de santé utilisaient des seringues à usage unique», explique-t-elle dans un communiqué. En 2014, près de 1,7 million de personnes ont été contaminées par le virus de l'hépatite B, jusqu'à 315 000 par le virus de l'hépatite C et 33 800 par le VIH à la suite d'une injection à risque», ajoute l'OMS.

En plus des seringues à usage unique pour limiter les risques infectieux, l'OMS plaide pour un recours moins systématique aux piqûres. Souvent l'administration d'un médicament par piqûre n'est pas nécessaire et peut se

faire par voie orale. L'injection de médicaments représente 90 % des 16 milliards d'injections réalisées chaque année dans le monde. Le reste est composé à 5 % de vaccins pour les enfants et les adultes, et de 5 % pour les transfusions sanguines ou l'administration de contraceptifs injectables. Pourquoi cet "engouement" massif pour les piqûres ? Paradoxalement, recevoir un traitement par injection rassure : «Dans beaucoup de pays les gens s'attendent à ce qu'on leur fasse une injection et croient que c'est le traitement le plus efficace», conclut l'OMS.

POUR PRÉVENIR L'ALLERGIE AUX ARACHIDES, MANGEZ... DES ARACHIDES

Faites goûter des cacahuètes à bébé. Ce serait le meilleur moyen de le mettre à l'abri des allergies aux arachides en grandissant, selon une nouvelle étude. Et si tenir son enfant à distance des allergènes ne servait à rien contre les allergies ? La solution pourrait être à l'inverse de lui "mettre le nez dedans". C'est en tout cas ce que suggère une étude britannique menée sur des nourrissons israéliens. Les chercheurs du King's College à Londres se sont intéressés à l'allergie aux cacahuètes. Les résultats publiés dans la revue scientifique New England Journal Of Medicine montrent que les nourrissons qui ont mangé des cacahuètes ont moins de risques de développer une intolérance aux arachides en grandissant que les autres. C'est la première étude qui établit une corrélation entre l'exposition précoce aux arachides et une diminution des risques d'allergie à celles-ci. Pour les besoins de l'expérience, 600 enfants âgés de 4 à 11 mois ont été choisis. La moitié d'entre eux n'ont pas eu le droit de manger des cacahuètes pendant cinq



ans. L'autre moitié a consommé 6 grammes de protéines de cacahuète par semaine. Au terme de l'étude, les enfants ayant goûté jeunes aux cacahuètes ont diminué de 81 % leurs risques de

présenter une allergie comparés aux enfants soumis au régime sans cacahuète.

«Une étude qui montre un bienfait de cette ampleur dans la prévention des allergies aux cacahuètes est sans précédent», estime le directeur de l'Institut américains des allergies et des maladies infectieuses (NIAID), le Dr Anthony Fauci, cité par l'AFP. «Ces résultats peuvent bouleverser notre approche de prévention des allergies alimentaires». Si cette étude préconise une approche différente, les chercheurs soulignent toutefois que les parents dont les jeunes enfants ont de l'eczéma ou une allergie à des œufs doivent impérativement avoir l'avis d'un médecin avant de donner des aliments contenant de l'arachide. L'allergie aux arachides ne cesse de progresser dans le monde et en France, malgré le manque de données chiffrées. Elle représente la deuxième allergie alimentaire de l'enfant après l'allergie à l'œuf. Une étude australienne a suggéré que la désensibilisation à l'arachide pourrait être possible via un traitement à base de probiotiques.

APHTES : 4 SOLUTIONS NATURELLES POUR LEUR DIRE ADIEU



Douloureuses et gênantes, les aphtes sont – hélas – également récidivantes. Voici 4 solutions naturelles pour soulager les lésions et les aider à guérir plus vite.

Les aphtes sont de petites ulcérations blanchâtres superficielles qui apparaissent sur la muqueuse de la bouche, des joues ou de la langue. Fréquemment douloureuses, elles sont également gênantes car elles empêchent de bien manger. Les aphtes guérissent spontanément mais certaines recettes permettent d'accélérer cette guérison et de prévenir les récidives.

- Faire des bains de bouche avec une décoction de sauge (la feuille et la fleur) à raison d'une poignée dans un litre d'eau : laisser bouillir 10 minutes, filtrer et laisser refroidir.

- Mâcher 3 à 4 fois par jour des pastilles de réglisse : cela forme une pellicule protectrice sur les aphtes et les isole des substances irritantes.

- Mélangez une cuillère à thé de sel dilué et de bicarbonate dans 120 ml d'eau et utilisez cette solution en gargantisme 4 fois par jour. Elle devrait soulager la douleur et prévenir une éventuelle infection.

- En homéopathie, dès les premiers symptômes, associer Mercurius Corrisivus 7CH, Sulfuricum acidum 7CH, Borax 7CH et Secale cornutum 7CH : 1 granule de chaque toutes les heures, à espacer dès qu'il y a des résultats.

En cas de prédisposition aux aphtes, évitez certains aliments qui les favorisent : les fruits secs, les fruits acides (les agrumes, l'ananas, la tomate, les fraises, le kiwi) ainsi que le chocolat et les épices. En revanche, il est recommandé de manger chaque jour du yaourt aux probiotiques (Lactobacillus acidophilus) pour l'équilibre bactérien que cela crée dans la cavité buccale.

OMÉGA-3 : POURQUOI ÇA MARCHE ?

Notre cerveau, en poids sec, se compose de 30 % d'acides gras, eux-mêmes constitués de 30 % d'acides polyinsaturés, dont la moitié d'oméga-3. Notre cerveau est constitué d'au moins 5 % d'oméga-3, d'où leur importance quand il s'agit de notre équilibre nerveux.

S'ils appartiennent tous à la famille des acides gras polyinsaturés, il en existe plusieurs types : l'EPA (acide éicosapentaénique), très concentré dans l'huile de krill ; le DHA (acide docosahexaénique), que l'on trouve dans certaines huiles de poissons (saumon, maquereau, anchois) ; l'ALA (l'acide alpha-linolénique), apporté par l'huile de lin ou encore le SDA (l'acide stéarodésoïque), présent dans l'huile de chanvre.

Les oméga-3, et en particulier l'EPA, permettraient de ralentir la production de cortisol, l'hormone du stress. En augmentant le taux de sérotonine, l'hormone chargée de réguler l'humeur. Un taux élevé d'oméga-3 dans le sang induirait également un taux plus élevé de phosphatidylserine, un phospholipide qui intervient pour lutter contre l'état dépressif et les pertes de mémoire. Des études montrent qu'une carence diminuerait le taux de dopamine, connu pour être un messager chimique de la bonne humeur. Une carence en oméga-3 ferait grimper le taux de cytokines. Or, plus ce taux augmente, plus le risque de dépression s'aggrave.

L'avis du psychiatre Dr Alain Meunier

En régulant le stress, ils préviennent la dépression. Parce qu'ils aident à maintenir un bon équilibre nerveux, les oméga-3 sont très intéressants dans la prise en charge des petites baisses de moral. Mieux, s'ils ne peuvent évidemment pas se substituer à un traitement lors d'une dépression, ils pourraient dans certains cas prévenir son apparition.

On sait, par exemple, qu'une personne soumise à un stress a six fois plus de risques de faire une dépression qu'une personne en situation normale. D'où l'importance de réguler ce stress, et des apports suffisants en oméga-3 y contribuent.

Oméga-3 : on les trouve dans quoi ?

- Les légumes verts contiennent des oméga-3 sous la forme d'ALA en très petites quantités. Mais, pour profiter au mieux des effets de ces acides gras, notre organisme doit bénéficier d'importants apports en antioxydants, dont les fruits et légumes sont bien pourvus. Veillez à en manger.

- Les poissons «gras» (saumon, thon) mais aussi les algues, les crustacés, les mollusques sont les aliments les plus riches en oméga-3 EPA ou DHA.

- Les huiles de colza et de lin ou



encore les noix sont bien pourvus en oméga 3 ALA.

- Certains œufs, certains produits laitiers et certaines pièces de viande en contiennent aussi en bonne quantité. Un phénomène expliqué par l'apport en graines de lin (elles-mêmes très riches en oméga-3) dans l'alimentation des volailles et des vaches. Pour trouver ces produits, allez sur le site www.bleu-blanc-coeur.com ou cherchez le logo «Bleu-Blanc-Cœur». Ce petit sigle signifie que les aliments sont issus d'animaux dont l'alimentation a été enrichie.

Oméga-3 : que penser des cures de compléments alimentaires ?

Quand on est déprimée, anxieuse, stressée, mieux vaut augmenter la dose d'oméga-3 et passer à environ 3 g par jour pour bénéficier de leurs bienfaits. Or, à l'heure actuelle, la plupart d'entre nous dépassent rarement les 0,30 g ! Nous sommes donc très loin du compte.

Une raison supplémentaire d'ajouter une ligne à la liste de nos résolutions : prendre des habitudes alimentaires plus diversifiées. Un régime de type méditerranéen ou crétois (fruits, légumes, poissons et huile d'olive) nous fournirait déjà environ 1 g d'oméga-3 par jour.

Mais il est tout à fait envisageable, via des menus encore plus adaptés, d'atteindre les apports journaliers recommandés. Si vous n'y parvenez pas, rien ne vous empêche de faire une cure de gélules. Assurez-vous simplement que la concentration des

compléments en EPA/DHA/ALA soit suffisante : elle doit vous permettre d'absorber 2 g d'oméga-3 par jour. De plus, il est préférable de les prendre le matin. Prudence en revanche si vous suivez un traitement anticoagulant, ils peuvent en augmenter les effets.

Attention aussi si vous êtes allergique au poisson, beaucoup de compléments vendus en pharmacie ou en magasin diététique sont élaborés à partir d'huile de poisson. Et redoublez de vigilance si vous faites votre choix sur Internet.

La dose recommandée

Il est conseillé de consommer 2 g d'oméga-3 par jour.

600 g de poisson gras* = 1 800 mg d'oméga-3 EPA/DHA

10 g de noix = 750 mg d'oméga-3 ALA

1 c. à soupe d'huile de chanvre = 2 g d'oméga-3

1 c. à soupe de graines de chia = 2 g d'oméga-3

1 c. à soupe de graines de lin = 2 g d'oméga-3

150 g d'épinards = 300 mg d'oméga-3 ALA

1 boite de sardines à l'huile (égouttée) = 1 g d'oméga-3 EPA/DHA

1 boite de thon = 1 g d'oméga-3 EPA/DHA

*Hareng, anchois, thon, saumon, maquereau

Les produits portant la mention «source d'acides gras oméga-3» et «riche en acides gras oméga-3» se multiplient dans les

rayons. Mais attention, ils ne se valent pas tous. Pour éviter que les fabricants n'utilisent ces appellations à tort et à travers, on a défini des règles strictes.

Sources d'acides gras oméga-3 doit figurer uniquement sur les aliments qui contiennent 15 % des apports nutritionnels conseillés en oméga-3 pour un homme adulte pour 100 g, 100 ml ou 100 Cal.

Riche en acides gras oméga-3 doit figurer uniquement sur les aliments qui contiennent 30 % des apports nutritionnels conseillés en oméga-3 pour un homme adulte pour 100 g, 100 ml ou 100 Cal.

Notre sélection pour un bon moral

Mine d'acides gras : Huiles de poisons, de lin et de bourrache : le meilleur des acides gras poly- et mono-insaturés, le tout aux bonnes proportions. Oméga 3-6-9, Solgar, 46,50 € la cure de 2 mois (60 softgels). Pharmacies et magasins diététiques.

Formule complète : Des oméga-3 mais aussi des acides aminés, du magnésium et des vitamines du groupe B, le cocktail idéal pour l'équilibre nerveux. Equoia, Ponroy, 17,90 € la cure d'un mois (60 comprimés). Magasins diététiques et www.ponroy.com

Sans goût ni odeur : Un concept exclusif permet d'encapsuler de manière optimale des huiles de poisson sauvage composées à plus de 90 % d'oméga-3. OM3 Emotion, Isodisnatura, 18,99 € la cure de 15 jours (45 capsules). Pharmacies et parapharmacies.

ARTS PLASTIQUES

Le marché algérien des produits d'arts plastiques est en plein marasme

Des artistes peintres ayant pris part au salon national des arts plastiques, mardi à Blida, sont unanimes à reconnaître que le marché national d'art plastique est en plein marasme.

«Il n'existe pas de marché des œuvres d'arts plastiques en Algérie» ont déploré, à l'APS, de nombreux participants en marge de la clôture du salon, affirmant que les «artistes peintres algériens, jeunes ou anciens, trouvent des difficultés à commercialiser leurs œuvres».

Pour l'artiste peintre Abdelhalim Kebich(Jijel), cette situation est due à «l'absence, dans la société algérienne, d'une culture d'acquisition de toiles par les salles d'art, parallèlement au manque de professionnalisme dans l'organisation de ce type de manifestations».

«Les organisateurs de salons d'arts plastiques, dans les pays développés, sont des spécialistes qui font la promotion de leurs expositions un mois avant en lançant des invitations à des spécialistes du domaine et à des critiques d'arts, contrairement à ce qui se passe en Algérie, où l'annonce de l'ouverture du salon se fait deux jours avant», a déploré l'artiste.

Un autre artiste de Sidi Bel-Abbès, Noureddine Makdessi, dont l'expérience dans les arts plastiques dépasse les 30 ans, a estimé quant à lui, que ce «marasme peut s'expliquer par les prix exorbitants des toiles par rapport au pouvoir d'achat du public».

«Une toile peut dépasser les 160.000 DA», a-t-il observé, ajoutant que les «critiques et autres gens du domaine, qui sont seuls aptes à évaluer une toile, sont absents en Algérie».

Zahia Kaci, une artiste d'Alger, considère quant à elle «que celui qui connaît la valeur de l'art ne s'arrête pas au prix», soutenant que «c'est la matière première utilisée, et la valeur du sujet traité, qui déterminent le prix d'un tableau d'art».

Soulignant que le prix de ses toiles varient entre 40, 80 et 120.000 DAL l'unité, elle a ajouté que «dans l'état actuel des choses, l'art est pratiqué comme un loisir et non pas comme un moyen pour gagner sa vie».

Dès visiteurs de ce salon ont déploré, quant à eux, le fait de ne pas pouvoir acquérir des toiles vu «leurs prix élevés».

Dans un autre registre, le plasticien, Bakhtri Abderahmane (Cherchell) s'est montré «optimiste» quant à l'avenir des arts plastiques en Algérie, soulignant l'existence de nombreux talents prometteurs dans le domaine, en plus du soutien assuré par l'Etat au développement de cet art.

L'art plastique a réalisé de grands pas depuis l'indépendance, sur le double plan quantité et qualité, a-t-il relevé, citant au passage, de grands noms, à l'instar des artistes Baya et Aïcha Haddad.

Il a signalé que le premier salon d'arts plastiques organisé en Algérie, le fut en 1920, par l'artiste Mammeri Azouiou.

Une trentaine d'artistes peintres représentants différentes écoles (impressionnisme, réalisme, symbolisme), de 20 wilayas ont pris part à Blida, à ce salon national des arts plastiques.

ISLAM EN FRANCE

Méditation et débat

La question religieuse envahit la scène politico médiatique en France, et tend à devenir un débat de société, le tout avec des références religieuses, les vraies, encore loin d'accaparer l'attention des médias, des chercheurs et des élites politiques.

Par CEM

Dans une ambiance «surchauffée, poussée aux extrêmes», empreinte de craintes et d'incertitudes, légitimes, nourries par des images sordides mises en avant à la suite, notamment des derniers événements terroristes qui ont secoué la capitale française, le besoin d'un «ennemi» pour cristalliser ces peurs et angoisses, accrédite tous les préjugés et formules du «prêt-à-penser», désignant le musulman comme source de tous les maux et dangers.

Pour tordre le cou aux stéréotypes et clichés, et aider à l'avènement d'un débat sain, raisonnable, appellant à l'enrichissement mutuel, quelques îlots de lucidité intellectuelle scintillent de temps en temps par la qualité de leurs apports à une meilleure connaissance de l'islam et des musulmans en France.

Dans une série de notes, intitulée «Valeurs d'islam», mises en ligne au cours de ces dernières semaines, la fondation française pour l'innovation politique <http://www.fondapol.org/> tente de faire avancer l'échange d'idées et de connaissance sur les véritables valeurs de cette religion qui a tant apporté à l'Humanité, et en particulier à la France.

Lancée par Jérôme Monod, ancien conseiller du président Chirac, la fondation se définit comme «un think tank libéral, progressiste, européen». Adossée à droite, la fondation n'en ouvre pas moins ses colonnes à des contributions venues d'horizons politiques divers, pourvu qu'ils apportent éclairages et enrichissements.

Militante de gauche de longue date, Bariza Khiari, fille de Ksar Sbahi(Oum El-



Bouaghi), qui a traversé les différents échelons de la gauche française, pour arriver au poste de vice-présidente du Sénat, a joint sa voix à ce forum par une réflexion documentée sur les valeurs du soufisme, comme apport de la religion musulmane, alors, qu'il est, écrit-elle «souvent considéré comme un supplément d'âme, une coquetterie de l'élite, l'option contemplative, cérébrale douce et acceptable de l'islam, quand il n'est pas classé à l'extérieur de l'islam, comme un syncretisme». Prenant appui du vécu quotidien des citoyens français, elle dit comprendre que le contexte actuel est fait de peur et d'anxiété, mais, souligne-t-elle, «ce désarroi collectif profite aux populistes qui bloquent toute réflexion et

exploitent les peurs par calcul électoraliste.»

Désignés du doigt, les citoyens français de confession musulmane ont de plus en de mal à vivre et à assumer leur foi, ce qui pousse à s'interroger, comme le fait Madame Khiari, pour savoir «Comment, dans ces conditions, les musulmans peuvent-ils et doivent-ils agir pour récupérer leur identité et l'estime de soi quand on les somme en permanence de se dédire, de se justifier, voire de se renier?»

Le contexte sociopolitique n'est pas fait pour laisser place à la réflexion et au raisonnement structuré, car, pour l'ancienne vice-présidente du Sénat français, «les médias ont accrédié l'idée que l'islam n'existe que dans sa radicalité ou dans sa médiocrité.»

CEM

Pour dépasser le simple constat, Madame Khiari a puisé dans de nombreuses ressources bibliographiques et historiques pour retracer les multiples facettes du soufisme ; elle reprend notamment Mohamed Aissa, notre ministre des Affaires religieuses pour qui «le soufisme fait partie de l'héritage religieux de l'Algérie.»

Par un travail d'analyse historique du concept et de la réalité du soufisme, elle retrace ses apports civilisationnels, notamment pour la promotion du rôle de la femme, la quête du savoir et l'adaptation aux réalités sociales. Sur ce dernier point, elle prendra comme modèle les citations et prises de position de l'Emir Abdekader et de Lalla Fadhma Nsoumer.

Nul doute, pour Madame Khiari que la sagesse et la spiritualité du soufisme peuvent être d'un apport considérable pour une meilleure compréhension de l'islam, considérant, de son point de vue que «c'est précisément cet islam qu'il faut retrouver en France pour permettre le retour à des relations normales et naturelles dans un climat serein, condition d'une démocratie apaisée où chaque citoyen se détermine librement.»

Elle revient à la fin de la sa contribution sur le débat actuel en France qui remet l'islam dans le viseur de beaucoup de malveillance, pour dire sa conviction que ceux qui disent «que l'islam n'est pas soluble dans la République ont doublement tort : d'une part, parce qu'ils se réfèrent à l'islam des médias, sectaires et sensationnalistes ; d'autre part, parce que la recherche de sens est nécessaire au projet politique.»

Le contexte sociopolitique n'est pas fait pour laisser place à la réflexion et au raisonnement structuré, car, pour l'ancienne vice-présidente du Sénat français, «les médias ont accrédié l'idée que l'islam n'existe que dans sa radicalité ou dans sa médiocrité.»

TIZI OUZOU

Rencontre d'explication du décret relatif au statut de l'artiste

Une rencontre d'explication du décret relatif au statut de l'artiste a été organisée, mardi à la maison de la culture de Tizi Ouzou, par le Conseil national des arts et des lettres (Cnal), a-t-on constaté.

Durant cette rencontre, Abdelkader Bendaâmache, président du Cnal, qui était accompagné par Kamel Hammadi, membre de ce même conseil, a expliqué aux artistes venus nombreux, les avantages de cette loi, la première du genre depuis l'indépendance de l'Algérie et qui «permet enfin à l'artiste de s'émanciper en lui permettant d'avoir une existence juridique».

Ce texte qui concerne les artistes et assimilés qui

n'exercent pas leur activité dans le cadre d'un contrat de travail classique (avec des institutions culturelles par exemple), «vient combler le vide juridique entourant la situation des artistes», en matière de sécurité sociale et de relation de travail, notamment, a-t-il expliqué.

M. Bendaâmache a précisé que cette existence juridique et l'organisation de la relation de travail, permet à l'artiste d'avoir des contrats direct avec une institution sans avoir à passer par une association ou une agence de communication, qui prennent un pourcentage sur son cachet.

APS

NIGERIA

Le président nigérian affirme que «le vent est en train de tourner en défaveur de Boko Haram»



M. Goodluck Jonathan, condamne le double attentat de Kano

Le président nigérian, Goodluck Jonathan, a condamné le double attentat perpétré mardi dans une gare routière de Kano au nord du Nigeria qui a fait au moins vingt-sept (27) morts.

Dans un communiqué, le président nigérian a relevé que le recours aux attentats suicides contre des civils démontrait que les groupes terroristes «sont sur le point d'être vaincus».

Au moins 10 personnes ont été tuées mardi, dans un double attentat perpétré dans une gare routière de Kano, la grande ville du nord du Nigeria, avait affirmé la police quelques heures après une attaque similaire dans une autre ville du nord-est.

Les «attentats suicides» ont été perpétrés à 15h40 (14h40 GMT) par deux hommes qui veillaient de descendre d'un bus, a déclaré le porte-parole de la police de Kano, Musa Magaji Majia. «Dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées.

sées par l'explosion».

La zone a été bouclée et des démineurs se sont assurés qu'il n'y avait pas d'autres bombes sur les lieux, a-t-il précisé. Quelques heures plus tôt, à Potiskum, la capitale économique de l'Etat de Yobe, un attentat avait visé un bus bondé dans la gare de Tashar Dam-Borno, à la périphérie de la ville, faisant 17 morts et 27 blessés.

Potiskum, située sur l'axe routier très important reliant Kano, la plus grande ville du nord du pays, à Maiduguri, la capitale de l'Etat voisin de Borno, a été le théâtre de plusieurs attentats à la bombe. Ces attentats ont été attribués au groupe extrémiste armé Boko Haram qui en a revendiqué plusieurs.

Depuis 2009, l'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces nigériennes ont fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria, essentiellement dans le nord-est du pays, où le groupe extrémiste contrôle des pans entiers de territoire.

Le président nigérian Goodluck Jonathan affirme que «le vent est en train de tourner en défaveur de Boko Haram», selon un communiqué de la présidence nigériane, rendu public mardi. «Le président assure tous les Nigérians, et plus

particulièrement la population des Etats du nord-est, que le temps du deuil pour les victimes des attaques incessantes sera bientôt derrière nous, car le vent est en train de tourner en défaveur de Boko Haram», précise le

communiqué. Deux localités, Monguno et Baga, ont été reprises des mains du groupe terroriste Boko Haram par l'armée nigériane dans le cadre d'opérations de ratissage, a annoncé récemment le gouvernement nigérian.

10 morts dans un double attentat à Kano



Au moins 10 personnes ont été tuées mardi, dans un double attentat perpétré dans une gare routière de Kano, la grande ville du nord du Nigeria, a affirmé la police, quelques heures après une attaque similaire dans une autre ville du nord-est.

Les «attentats suicides» ont été perpétrés à 15h40 (14h40 GMT) par deux hommes qui venaient de descendre d'un bus, a déclaré le porte-parole de la police de Kano, Musa Magaji Majia. «Dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par l'explosion».

La zone a été bouclée et des démineurs se sont assurés qu'il n'y avait pas d'autres bombes sur les lieux, a-t-il précisé.

La zone a ensuite été bouclée et des démineurs se sont assurés qu'il n'y avait pas d'autre bombe sur les lieux. Des témoins ont indiqué quelque temps avant qu'une explosion a frappé une gare routière de Kano.

«J'ai entendu une forte explosion qui a secoué le bâtiment. Nous nous sommes précipités au-dehors et nous avons vu un panache de fumée noire venant de

la gare Kano Line», a déclaré un témoin cité par l'AFP, précisant que «des gens et des bus fuoyaient la gare routière. Un bus était éclaboussé de sang et de restes humains».

Quelques heures plus tôt, à Potiskum, la capitale économique de l'Etat de Yobe, un attentat avait visé un bus bondé dans la gare de Tashar Dan-Borno, à la périphérie de la ville, faisant 17 morts et 27 blessés, a indiqué mardi une source médicale.

Potiskum, située sur l'axe routier très important reliant Kano, la plus grande ville du nord du pays, à Maiduguri, la capitale de l'Etat voisin de Borno, a été le théâtre de plusieurs attentats à la bombe. Ces attentats ont été attribués au groupe extrémiste armé Boko Haram qui en a revendiqué plusieurs. Depuis 2009, l'insurrection de Boko Haram et sa répression par les forces nigériennes ont fait plus de 13.000 morts et 1,5 million de déplacés au Nigeria, essentiellement dans le nord-est du pays, où le groupe extrémiste contrôle des pans entiers de territoire.

LIBYE : **Le Parlement libyen crée un poste de «chef général» de l'armée**

Le Parlement libyen reconnu par la communauté internationale a annoncé mardi la création du poste de «chef général» des forces armées libyennes, qui sera nommé par le président de l'Assemblée, ont rapporté des députés.

Le Parlement «a adopté mardi une loi relative à la direction générale de l'armée», a déclaré le député Issa Al-Aribi, cité par l'AFP, ajoutant que le président du Parlement, Akila Salah Issa, serait chargé de nommer le chef de l'ar-

mée qui doit prêter serment devant les députés». Un autre parlementaire a précisé que «la loi avait été adoptée pour donner de la légitimité au général Khalifa Haftar», assurant que M. Issa le nommerait dans «les prochaines heures». L'agence officielle libyenne Lana a rapporté que «les Libyens attendaient la nomination mardi du général Khalifa Haftar» à ce poste. Général à la retraite, Khalifa Haftar avait lancé en mai 2014 une opération baptisée «Dignité»

contre les groupes armés qui contrôlent la ville de Benghazi. Il avait été accusé dans un premier temps par les autorités d'avoir mené un «coup d'Etat».

En janvier, les députés avaient demandé à Haftar, ainsi qu'à 129 autres officiers retraités de reprendre du service.

Le camp de Fajr Libya est en effet très hostile au général Haftar et exclut toute implication de cette personnalité controversée dans une future solution politique.

ÉGYPTE

Deux anciennes figures de l'ère Moubarak acquittées...



La Haute Cour de justice égyptienne a acquitté mardi un Premier ministre et un ministre de l'Intérieur de l'ancien président Hosni Moubarak qui comparaissaient pour des accusations de corruption dans un nouveau procès.

En première instance, en 2011, ils avaient été condamnés à un an de prison avec sursis pour le premier et cinq ans de prison pour le second pour avoir signé un contrat d'importation de plaques d'immatriculation avec un homme d'affaires allemand sans appel d'offres et à un prix supérieur à celui du marché.

Une Cour d'appel avait ensuite ordonné un nouveau procès.

En novembre, un tribunal avait déjà abandonné l'accusation de complicité de meurtre qui pesait contre M. Adly ainsi que M. Moubarak, jugés pour la mort de centaines de manifestants durant le soulèvement de 2011. Les deux hommes avaient été condamnés dans un premier temps à la prison à vie.

Un avocat de M. Adly, Essam al-Batshy, a indiqué que l'ancien ministre de l'Intérieur était encore sous le coup d'un procès, dont le verdict devrait tomber le mois prochain.

M. Adly a purgé trois ans de prison pour une autre affaire de corruption, selon l'avocat.

...Le Caire adopte une nouvelle loi antiterroriste

L'Egypte a adopté mardi une nouvelle loi antiterroriste qui permet aux autorités d'agir contre tout individu ou groupe représentant une menace pour la sécurité nationale, ont rapporté des médias.

Le décret présidentiel, publié mardi au *Journal officiel* et ayant force de loi en l'absence de Parlement, définit comme «terroriste toute organisation ou rassemblement qui sème la terreur parmi les individus, ou met en danger leur vie, leurs libertés et leurs droits» ou «qui porte atteinte à l'unité nationale, à la paix sociale, ou à la sécurité nationale».

Le texte déclare également «terroriste» toute organisation «qui entrave ou met en danger les transports publics ou privés» ou «empêche les institutions de l'Etat ou les pouvoirs publics d'exercer leurs fonctions». Selon la nouvelle loi, les «terroristes» sont frappés d'une interdiction de quitter le territoire, leur passeport leur est retiré et leurs avoirs gelés.

Dans le cadre de cette nouvelle loi, le procureur général pourra demander à un tribunal criminel de qualifier tout suspect de «terroriste» et de le juger immédiatement.

Le texte prévoit aussi la dissolution de tout groupe considéré comme «terroriste» et la saisie des avoirs de ses membres.

APS

YÉMEN**Enlèvement d'une Française travaillant pour une organisation internationale**

Une ressortissante française travaillant pour le compte d'une organisation internationale a été enlevée mardi dans la capitale yéménite Sanaa, a annoncé à Paris le ministère français des Affaires étrangères.

«Tous nos services sont mobilisés pour localiser et obtenir la libération rapide de notre compatriote», indique un communiqué du Quai d'Orsay.

Une source des services de sécurité yéménites a précisé que la Française avait été enlevée mardi matin dans le centre de Sanaa, par des hommes armés non identifiés.

Selon cette source, la Française a été interceptée par ces hommes armés avec son accompagnatrice yéménite alors qu'elles se trouvaient à bord d'un taxi.

Les deux femmes ont été conduites vers une destination inconnue.

Le Yémen est le théâtre de fréquents enlèvements de soldats ou d'étrangers, souvent revendiqués par des tribus fortement armées, qui utilisent ce moyen de pression pour faire aboutir leurs revendications auprès des autorités.

L'ONU proroge pour un an les sanctions des personnes qui appuient des actes contre la stabilité du Yémen

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi une résolution qui proroge jusqu'au 26 février 2016 le gel des avoirs et l'interdiction de voyage aux personnes apportant un appui à des actes qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité du Yémen.

La résolution, adoptée lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen, proroge aussi jusqu'au 25 mars 2016, le mandat du Groupe d'experts chargé d'appuyer le Comité de supervision des mesures de sanction adoptées par les membres du Conseil.

Le Groupe d'experts est chargé de présenter un bilan à mi-parcours, ainsi qu'un rapport final au plus tard le 24 février 2016.

Les membres du Conseil de sécurité demandent dans la résolution à toutes les parties yéménites de «choisir la voie du dialogue et de la concertation» pour aboutir à une solution au conflit, et de «renoncer à la violence à des fins politiques».

Laurent Fabius réitère l'appel aux ressortissants français à quitter le Yémen

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a réitéré mercredi l'appel aux ressortissants français à quitter le Yémen, au lendemain du kidnapping d'une jeune Française à Sanaa.

«Il reste un certain nombre de Français (au Yémen). On ne peut pas les obliger à partir mais je redis l'ordre d'évacuation qu'on avait donné il y a deux semaines», a déclaré M. Fabius à la radio France Info.

«C'est un pays extrêmement dangereux», a-t-il insisté. La capitale du Yémen est actuellement contrôlée par les miliciens chiites houtis.

Début février, la France et d'autres pays occidentaux avaient fermé leurs ambassades, et Paris avait appelé sa centaine de ressortissants à quitter le Yémen.

Une jeune ressortissante française, Isabelle Prime, employée d'une société de conseil américaine, a été enlevée mardi à Sanaa.

«Tous les services sont mobilisés» pour obtenir sa libération, a souligné Laurent Fabius, précisant que la jeune femme avait été enlevée à un barrage à Sanaa, mais que l'identité des ravisseurs n'était pas encore connue.

PALESTINE - ISRAËL**Lancement d'une nouvelle campagne de boycott des produits israéliens**

Une commission palestinienne a lancé mardi une nouvelle campagne de boycott des produits israéliens en réponse aux sanctions imposées par l'occupant visant à «étranger financièrement et économiquement» l'Autorité palestinienne, a indiqué le chef de cette commission.

«Le marché palestinien représente 4,2 milliards de dollars pour les entreprises israéliennes», a indiqué Mahmoud al-Aloul du parti Fatah, cité par l'AFP.

«Nous voulons éradiquer du marché palestinien tous les produits israéliens en réponse aux décisions israéliennes qui renforcent l'étranglement financier et économique de l'Autorité palestinienne, a-t-il souligné.

Israël bloque depuis décembre les taxes qu'il collecte pour le compte de l'Autorité palestinienne, qui se retrouve ainsi privée de plus de 100 millions d'euros chaque mois.

Ce gel des transferts avait été décrété en réponse à l'adhésion de la Palestine à la Cour pénale internationale (CPI) pour y poursuivre des dirigeants israéliens, après le rejet par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution palestinienne réclamant la fin de l'occupation sous trois



ans. Washington et plusieurs responsables palestiniens ont déjà mis en garde contre un possible «effondrement» de l'Autorité palestinienne si ces fonds ne seraient transférés rapidement.

Dans le cadre de la campagne de boycottage, les membres de cette commission palestinienne ont distribué dans la matinée des avis aux commerçants.

Ils ont prévenu que les inspections commenceraient dès mercredi et qu'ils n'auraient «aucune clémence pour les commerçants proposant des produits israéliens», alors qu'ils leur avaient donné mi-février deux semaines pour débarrasser leurs étals de ces produits.

«Nous lançons aujourd'hui une Intifada pacifique contre les produits israéliens et nous n'arrêterons pas avant qu'il n'y en ait plus aucun sur le marché palestinien», a lancé Mouwafiq Souweil, haut dirigeant du Fatah à Ramallah.

Cet appel par des dirigeants du parti Fatah n'est pas une décision de l'Autorité palestinienne, et de fait aucune sanction n'est prévue pour les commerçants qui vendraient des produits israéliens.

Depuis plusieurs années, le boycottage des produits israéliens fait des émules à l'étranger, sous l'effet d'une active campagne internationale sous le sigle BDS, pour «Boycott, désinvestissements, sanctions».

LIGUE ARABE - SÉCURITÉ NATIONALE**Les pays arabes appellés à faire face aux organisations terroristes suivant une approche stratégique globale**

La conférence sur la sécurité régionale et les défis auxquels font face les pays arabes a lancé, mardi, un appel pour faire face aux organisations terroristes à travers une approche stratégique globale multilatérale.

Dans les recommandations sanctionnant les travaux de la conférence, les participants ont souligné la nécessité d'œuvrer à la réforme du système de l'action arabe commune et ses institutions, d'approuver l'amendement de la charte de la Ligue arabe et de réclamer la dynamisation du traité de la défense arabe commune.

Les conférenciers ont appelé les pays arabes à trouver un règlement politique aux conflits dans la région notamment en Syrie, en Irak, en Libye, au

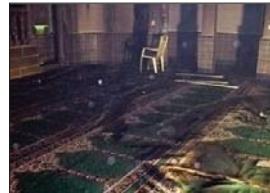
Yemen et autres pays qui connaissent des conflits armés, à lutter contre le terrorisme et faire face à l'extrémisme intellectuel et religieux. Les participants à la conférence ont demandé au secrétariat général de la Ligue en collaboration avec le Centre de et centres d'études stratégiques de mettre en place des stratégies globales multidimensionnelles pour lutter

contre le terrorisme et de demander à la communauté internationale de soutenir les efforts nationaux et régionaux dans ce sens.

Les conférenciers ont également appelé les pays arabes à mettre en application les traités et conventions arabes y afférentes et mettre en oeuvre le traité de la défense arabe commune et ses protocoles complémentaires pour préserver la sécurité nationale arabe et faire face aux organisations terroristes.

Les conférenciers ont appelé à interdire le versement de la rançon aux organisations terroristes et à trouver les moyens efficaces pour lutter contre le crime organisé transfrontalier. Ils ont, en outre, demandé au secrétariat général de la ligue arabe de former une commission de travail dans l'objectif de consolider la sécurité régionale, faire face aux défis dans la région et prévenir les conflits armés dans la zone arabe.

Par ailleurs, l'urgence de tenir une conférence sur la création de la zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive a également été soulignée.

CISJORDANIE**Incendie criminel dans une mosquée du village palestinien d'Al Jaba**

Des colons sionistes ont incendié dans la nuit de mardi à mercredi une mosquée d'un village palestinien près de Beit Lahm, en Cisjordanie occupée, et taggué une étoile de David avec des slogans hostiles en hébreu sur les murs, selon des témoins palestiniens cité par les agences.

«Des Palestiniens ont constaté vers 4h00 (2h00 GMT) qu'un incendie s'était déclaré dans la mosquée du vil-

lage d'Al Jaba», ont dit les témoins du village, situé près du bloc de colonies israéliennes de Goush Etzion. Les témoins ont alerté les autres habitants qui ont réussi à éteindre le feu qui a provoqué des dégâts dans le bâtiment. Depuis des années, des colons extrémistes ainsi que des activistes d'extrême droite se livrent sous le label «le prix à payer» à des agressions et des actes de vandalisme contre des Palestiniens, des lieux de culte musulmans et chrétiens.

APS

SYRIE

Washington condamne l'enlèvement des 90 personnes

Les Etats-Unis ont condamné l'enlèvement de dizaines de syriens de confession chrétienne par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech) et demandé leur libération immédiate.



Des éléments de l'EI ont attaqué deux villages sous contrôle des forces kurdes dans le nord-est syrien et enlevé 90 habitants, avait annoncé auparavant l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

«Les éléments de l'EI ont attaqué les deux villages pour se venger des Kurdes, qui ont lancé il y a quatre jours une offensive, appuyée par la co-

alition internationale menée par les Etats-Unis, pour reprendre des villages dans les environs de Tal Hamis, également dans la province de Hassaké», selon le directeur de l'Osdh, M. Abdel Rahmene.

«Le fait que l'EI vise une minorité religieuse témoigne une fois de plus de son traitement brutal et inhumain de tous ceux qui ne sont pas d'accord

avec ses objectifs de division et avec ses croyances toxiques», a déclaré la porte-parole du Département d'Etat, Jen Psaki.

«L'EI continue à perpétrer le mal contre des innocents de toutes confessions et la majorité des victimes sont des musulmans», a-t-elle ajouté dans un communiqué.

IRAK-ONU

Le diplomate slovaque Jan Kubis nommé émissaire des Nations unies en Irak

Le diplomate slovaque Jan Kubis a été nommé émissaire des Nations unies en Irak.

Il remplace le bulgare Nickolay Mladenov, nommé il y a quinze jours émissaire des Nations unies au Proche-Orient.

Âgé de 62 ans, M. Kubis a occupé depuis 2012 le poste de représentant de l'ONU en Afghanistan. Il avait aussi servi comme envoyé spécial au Tadjikistan de 1998 à 1999 et occupé les fonctions de secrétaire général de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) de 2005 à 2011.

ATTENTATS EN IRAK

22 morts et 43 blessés

Un double attentat à la bombe a été perpétré mardi au sud-est de Bagdad faisant au moins 22 morts et 43 blessés, selon un nouveau bilan rendu public par une source du ministère irakien de l'Intérieur.

Un précédent bilan des deux explosions produites près d'une caserne de pompiers dans la rue principale du quartier de Jisr Diyala au sud-est de la capitale, faisait état de 10 morts et une trentaine de blessés.

Par ailleurs, neuf personnes ont péri dans des attentats à la voiture piégée, d'engins artisanaux ou encore de bombes magnétiques, perpétrés mardi aussi à Bagdad ainsi qu'au nord de l'Irak et dans des régions au sud de la capitale.

PRISONS AFGHANES

tortures et mauvais traitements en baisse selon l'ONU

Les tortures et mauvais traitements envers les détenus liés au conflit afghan sont en baisse en 2013-2014 par rapport aux deux années précédentes, a indiqué l'ONU dans un rapport publié mercredi.

Sur 790 détenus rencontrés par l'ONU, 278 (35%) ont dit avoir subi des tortures ou des mauvais traitements de la part des forces de sécurité afghanes, une baisse de 14 points de pourcentage.

Le précédent rapport de la mission des Nations unies en Afghanistan (Unama), publié en janvier 2013, montrait que près de la moitié (49%) des détenus interrogés disaient avoir subi des tortures ou mauvais traitements.

«Il reste encore beaucoup à faire», a, toutefois, commenté le chef de la mission de l'ONU en Afghanistan.



tan, Nicholas Haysom.

Le rapport décrit 16 types de tortures, dont les «chocs électriques, la privation de nourriture, les tabassages à l'aide de câbles ou de bâtons, les simulations d'étouffement à l'aide de sac en plastique et les menaces d'exécution ou de viol».

BURUNDI

Le Sénat approuve la nomination du nouveau chef des services de renseignements

Le Sénat burundais a approuvé mardi la nomination du nouveau chef des services de renseignements du pays, un fidèle du chef de l'Etat Pierre Nkurunziza, selon une source officielle.

«Le candidat proposé par le président Pierre Nkurunziza, le général de brigade Etienne Ntakarutimana a recueilli 37 voix pour sur 37 votes exprimés», a déclaré le président de la Chambre haute, Gabriel Ntisezerana, après le vote.

Le général Ntakarutimana, 43 ans, est issu de l'ex-principale rébellion hutu du Burundi, le Cndd-FDD de Pierre Nkurunziza, aujourd'hui parti au pouvoir. Il a déjà dirigé les services secrets de l'armée.

Son prédécesseur à la tête du Service national de Renseigne-

ments (SRN), le général Godefroid Niyombaré, était en poste depuis moins de trois mois quand il a été démis de ses fonctions mercredi. Il a été limogé en même temps que son chef de cabinet et le chef de la division des renseignements intégrieurs.

De sources concordantes, les trois hommes ont été punis pour avoir demandé au chef de l'Etat de ne pas se représenter à la présidentielle de juin.

Officiellement, le chef de l'Etat n'a pas déclaré ses intentions pour la présidentielle. Mais il est largement soupçonné de vouloir se présenter pour un troisième mandat. Depuis des mois, ses soutiens préparent le terrain, réfutant l'argument de l'opposition selon laquelle ce troisième mandat serait unconstitutional.

RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR L'UKRAINE

Appel à la mise en œuvre «stricte» des accords de Minsk

Les chefs de la diplomatie russe, ukrainien, français et allemand, réunis à Paris pour faire respecter le cessez-le-feu dans l'est rebelle de l'Ukraine, ont appelé mardi à «la mise en œuvre stricte des accords de Minsk». «Nous appelons à la mise en œuvre stricte de toutes les dispositions des accords de Minsk, à commencer par un total cessez-le-feu et un retrait complet des armes lourdes», ont affirmé ces responsables, dans une déclaration lue, à l'issue de leur réunion, par le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius.

Le 12 février à Minsk, les pays faisant partie du «format Normandie» (Russie, Ukraine, France et Allemagne) ont signé un texte destiné à mettre un terme au conflit dans le Donbass.

L'accord engage notamment l'armée ukrainienne à retirer ses armes lourdes de la ligne de confrontation actuelle et les insurgés, de la ligne fixée dans les accords de Minsk de septembre 2014.

Après la prise par les séparatistes de la ville de Debaltseve la semaine dernière, en dépit d'un cessez-le-feu officiellement déclaré, beaucoup en Ukraine craignent que Marioupol, dernière grande ville du bassin du Donbass sous le contrôle de Kiev, ne devienne la prochaine cible des rebelles qui la convoitent depuis des mois.

Le CICR appelle à créer un «espace humanitaire» en Ukraine

Le président du Comité international de la Croix Rouge (Cicr) a appelé mardi à créer un «espace humanitaire» dans l'est de l'Ukraine afin de permettre la livraison de l'aide humanitaire à la population de cette région ukrainienne, victime d'un conflit armé.

«Nous essayerons d'encourager toutes les parties à trouver un accord sur la création d'un espace humanitaire au sein duquel une assistance humanitaire mutuelle et impartiale pourrait être apportée à ceux qui en ont besoin», a déclaré le président du Cicr, Peter Maurer, lors d'une conférence de presse à Moscou.

Il a exprimé sa préoccupation face à une «situation grave» dans l'est de l'Ukraine où des «hôpitaux ont été visés et détruits et des armes ont été utilisées dans les zones densément peuplées, en provoquant des souffrances énormes».

M. Maurer a également dénoncé la «politisation de l'aide humanitaire» qui complique selon lui l'accès et la livraison de cette aide, alors que l'envoi par Moscou de convois humanitaires vers les régions contrôlées par les séparatistes de l'est de l'Ukraine a été critiqué à plusieurs reprises par les autorités ukrainiennes et Washington.

Kiev et les Occidentaux soupçonnent la Russie de fournir armes et troupes aux rebelles, notamment sous couvert d'aide humanitaire. Pour sa part, Moscou nie toute implication dans ce conflit, qui a fait presque 5.800 morts en dix mois.

USA - CANADA

Obama oppose son veto à la loi autorisant l'oléoduc Keystone XL

Le président américain Barack Obama a opposé mardi son veto à la loi, votée par le Congrès à majorité républicaine, autorisant la construction de l'oléoduc Keystone XL entre le Canada et les Etats-Unis. En usant de son veto, M. Obama veut conserver son pouvoir de décision sur ce projet controversé, en particulier pour des raisons environnementales, sur lesquelles il ne s'est pas encore prononcé sur le fond.

Les associations environnementales et nombre de démocrates jugent que ce projet va à l'encontre de la lutte contre le changement climatique et mettent en garde contre les risques de fuite posés par l'oléoduc. Il s'agit du premier veto de M. Obama depuis que les républicains ont pris le contrôle total du Congrès en janvier et de son troisième seulement depuis son arrivée à la Maison Blanche en 2009.

APS

La Chine pour une solution politique à la crise ukrainienne



La Chine a appelé hier à trouver une solution politique à la crise ukrainienne et à œuvrer à l'application des accords de Minsk.

Pour la Chine, une résolution politique constitue la "seule solution" à la crise ukrainienne, a affirmé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei. "La Chine espère que les parties concernées appliqueront strictement les accords de Minsk, poursuivront les efforts pour trouver une solution politique à la crise et apporteront la paix et la stabilité en Ukraine", a ajouté M. Hong. Les ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne, de la Russie et de l'Ukraine ont tenu mardi une réunion à Paris afin de faire avancer l'application des accords de Minsk.

Le 12 février à Minsk, les pays faisant partie du "format Normandie" (Russie, Ukraine, France et Allemagne) ont signé un texte destiné à mettre un terme au conflit dans le Donbass.

L'accord engage notamment l'armée ukrainienne à retirer ses armes lourdes de la ligne de confrontation actuelle et les insurgés, de la ligne fixée dans les accords de Minsk de septembre 2014.

Après la prise par les séparatistes de la ville de Debaltseve la semaine dernière, en dépit d'un cessez-le-feu officiellement déclaré, on dit craindre en Ukraine que Marioupol, dernière grande ville du bassin du Donbass sous le contrôle de Kiev, ne devienne la prochaine cible des séparatistes.

RUSSIE

Manœuvres militaires près des frontières avec l'Estonie et la Lettonie

La Russie a effectué hier des manœuvres militaires impliquant environ 2.000 soldats et 500 appareils militaires, dans la région de Pskov (ouest), près des frontières avec l'Estonie et la Lettonie, pays membres de l'Union européenne, a indiqué une porte-parole du ministère russe de la Défense.



Les exercices prévoient le "paramutage en masse de 1.500 soldats des troupes aéroportées", a annoncé la porte-parole Irina Krouglova. Au cours de ces manœuvres militaires, qui vont durer jusqu'à samedi, "les soldats auront notamment pour but d'envahir et de détruire l'aéro-

drome d'un ennemi imaginaire", a-t-elle précisé. Depuis le début de la crise ukrainienne, la Russie, accusée par Kiev et l'Occident de soutenir militairement les séparatistes dans l'est de l'Ukraine, a effectué une série de manœuvres militaires, dénoncées par les autorités ukrainiennes et l'OTAN. Le commandant adjoint de l'Alliance atlantique en Europe, Adrian Bradshaw, a affirmé la semaine dernière que la Russie pourrait tenter de conquérir des territoires appartenant à des Etats de l'OTAN, représentant ainsi une "menace existentielle".

KAZAKHSTAN

Une élection présidentielle anticipée le 26 avril

Le président kazakh Noursultan Nazarbaïev a fixé au 26 avril la tenue de l'élection présidentielle anticipée, dans un décret signé hier.

Dans l'intérêt du peuple et compte tenu de ses demandes (...), j'ai pris une décision et j'ai signé un décret fixant au 26 avril l'élection présidentielle, initialement prévues en décembre 2016, a-t-il annoncé lors d'un discours télévisé à la Nation. Le parti au pouvoir, Nour-Otan, avait appelé il y a une dizaine de jours à la tenue d'une élection présidentielle anticipée, soutenant une résolution votée peu auparavant à l'unanimité par l'Assemblée des peuples du Kazakhstan, un organe consultatif présidé par Noursultan Nazarbaïev.

Dans cette résolution, l'Assemblée des peuples avait demandé des élections anticipées pour "consolider la croissance économique et assurer la continuité des politiques" du gouvernement actuel, et a justifié sa décision par la fragilité de l'économie kazakhe, notamment après la chute des prix du pétrole.

A la tête du Kazakhstan depuis 1991 et qualifié depuis 2010 du titre de chef de la Nation - un statut qui lui confère à vie le pouvoir de décider des grandes orientations politiques du pays - Noursultan Nazarbaïev, 74 ans, a indiqué qu'il annoncerait bientôt s'il participerait à l'élection présidentielle.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ GHDIR
COMMUNE DE BORDJ GHDIR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 28chaoual1431 correspondant au 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC de la commune de BORDJ GHDIR, informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés par l'avis d'appel d'offres national paru en langue française dans le quotidien DK NEWS le 14/10/2014, et en langue arabe dans le quotidien EL EKHBARIA le 14/10/2014, relatif au projet de :

Réalisation du réseau d'eau potable EL SAFIA

Qu'après l'opération d'évaluation des offres, le marché a été attribué comme suit :

Nom de l'entreprise	Notation			Montant proposé	Délai de réalisation	OBS
	Note technique	Note financière	Total			
BEN HADOUGUA ALI Entreprise des travaux publics et de l'hydraulique.	62.66	/	62.66	13.000.806.00	12mois	offre financière moins disante

Conformément au décret présidentiel n° 10/236 du 28chaoual1431 correspondant au 07/10/2010 portant la réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent introduire un recours dans un délai de 10jours, à partir de la parution de cet avis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat

Direction de l'environnement

NIF : 099603019001729

Avis d'attribution provisoire de marché

INTITULE DE L'OPERATION : réalisation et équipement d'un parc citadin- Laghouat-

N° OPERATION: NK.5.352.9.262.103.14.01

En application des dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07-10-2010, modifié et complété portant réglementation des Marchés publics, la direction de l'environnement de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°010/2014 relatif à l'acquisition de matériels pour l'a réalisation de la décharge contrôlée à Ain Madhi – Laghouat - lancé le 22/10/ 2014 dans les quotidiens «NK NEWS» en langue étrangère (français), et « Al Maoudi» en langue nationale (arabe), qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges :

Lot	Entreprise soumissionnaire	NIF	note technique	montant de l'offre en T.T.C (après vérification)DA	délai de livraison (jours)	observation
01	METIDJI HORMA	19790301027934	34	5.220.138,46	06	Moins disant
02	BEN MEBAREK MOHAMED RIDHA	796903010014635	48	30.092.144,74	05	
03	HEBIEB DJAMEL	195209020024253	39.5	11.466.742,95	02	Moins disant
04	SARL MAID	000003010937759	31	12.161.649,24	10	Moins disant
05	CHAKAI FOUAD	19832010002058	49	17.269.574,19	03	Moins disant

Los recours éventuels peuvent être introduits auprès de la commission des marchés publics compétente de la wilaya dans un délai maximal de dix (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis, et ce conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07-10-2010 modifié et complété, portant réglementation des Marchés publics.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA
 COMMUNE D'OULED FAYET

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositions de l'article 44 et 122 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel N°12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N°13/2014 en date du 13/10/2014 paru dans les quotidiens DK NEWS et الوسط du projet étude et suivi réalisation d'un bloc administratif Annexe siège APC ancien abattoir de la commune d'Ouled Fayet, l'opération est déclarée infructueuse.

DK NEWS

Anep : 309 680 du 26/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
 ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE TIARET
 NIF : 099914042224207

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 49, 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.
 L'Office de promotion et de gestion immobilière de Tiaret, adresse : Rue Tahri Bouabdelah, wilaya : Tiaret, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°36/DG/OPGI/DMO/2014 du 04/12/2014, dans les quotidiens DK NEWS et القمر, se rapportant à la réalisation de 132/750 logements publics locatifs y compris VRD des 132/750 Logts à Tiaret, programme quinquennal 2010-2014.
 Qu'après l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Projet 132/750 Logts y/c VRD des 132/750 Logts à Tiaret

Entreprise	NIF	Montant de la soumission	Montant corrigé de l'offre	Montant retenu	Délai	Note/Tech	Elément ayant permis le choix
BENCHABIB BENCHABIB	196014330002353	362 101 033.24	362 082 342.27	362 082 342.27	28 Mois	47,57	Offre moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Tiaret, adresse : Rue Tahri Bouabdelah, wilaya de Tiaret, dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la wilaya de Tiaret est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 309 905 du 26/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
 ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
 CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB EL-OUED
 NIF N° 40801600001604900003

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 09/2015

Un avis d'appel d'offre national ouvert est lancé pour la fourniture de consommables spécifiques de radiologie durant l'année 2015, en items séparés:

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs items tel que précisé à l'article 4 du présent cahier des charges.

Il est passé selon la procédure de l'appel d'offres national ouvert, conformément aux dispositions des articles 25, 26 , 28 et 29 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

L'appel d'offre national ouvert faisant l'objet de présent cahier des charges s'adresse aux fabricants, importateurs et distributeurs agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Les soumissionnaires sont tenus de proposer une offre pour l'ensemble des produits composant item considéré. Toute proposition incomplète pour item considéré sera rejetée.

Le retrait du cahier des charges doit être effectué sur présentation d'une demande accompagnée d'une copie du registre du commerce, auprès du Bureau des Marchés du CHU de Bab El Oued les jours ouvrables de 09 heures à 16 heures et ce contre paiement d'une somme de 3 000.00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction de la documentation.

Les offres doivent être présentées selon les dispositions figurant dans l'article N°13 du cahier des charges.

- a) l'offre technique doit comprend notamment :
1. la déclaration à soucrire renseignée, signée, datée et cachetée sous peine de rejet
 2. La copie de l'extrait du registre de commerce.

NB : se référer à l'article 12 du cahier des charges pour l'intégralité des pièces exigées instructions aux soumissionnaires

- b) L'offre financière doit comprendre : Sous peine de rejet
1. La lettre de soumission selon le modèle ci-joint renseignée, signée, cachetée et datée.
 2. Le bordereau des prix unitaires renseigné, signé, cacheté et daté
 3. Le détail estimatif et quantitatif signé, cacheté et daté.

Les soumissionnaires doivent respecter la procédure de soumission en deux (02) étapes :

- Offre technique sous enveloppe portant la mention « offre technique item N° ... ».
- Offre financière sous enveloppe portant la mention « offre financière item N° ... ».

Les deux offres doivent être déposées dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention comme suit :

« Soumission à pas ouvrir appels d'offres n° 09/2015 »
 la fourniture de consommables spécifiques de radiologie durant l'année 2015,
 C-II-1 BAB-EL-OUED DIRECTION GENERALE».

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après :

CHU de Bab El Oued - Direction Générale - Bureau des Marchés
 02 boulevard Saïd Touati - Bab El Oued Alger

La durée de préparation des offres est de vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution dans la Presse nationale ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres sera le jour de l'épuisement de la durée de préparation des offres avant midi.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le jour de dépôt des offres à 14 heures.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

DK NEWS

Anep : 309 925 du 26/02/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Météo
20h33 Météo des neiges
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série policière Section de recherches Inédit
21h55 Série policière Section de recherches
23h00 Série policière Section de recherches
23h55 Série policière Section de recherches

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h47 Magazine sportifImage du jour
20h48 Magazine musical Alcaline l'instant
20h49 Météo 2
20h50 Météo des neiges
20h51 Magazine d'information Envoyé spécial
22h20 Magazine d'information Complément d'enquête
23h25 Magazine musical Alcaline, le concert

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
- 10:00 : Les lapins crétins : invasion
10:07 : Les lapins crétins : invasion
10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions cripées au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Film de science-fiction La guerre des mondes
22h40 Météo
22h45 Grand Soir 3
23h40 Société La crise grecque : une faillite européenne ?

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:25 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : De toutes nos forces
09:55 Cinéma : Anti trente
10:10 Autre : Made in Grooland
10:30 Cinéma : Quai d'Orsay
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Un beau dimanche
15:35 Série TV : Filles d'aujourd'hui
15:40 : Les nouveaux explorateurs
16:35 Série TV : Gomorra
17:25 Série TV : Gomorra
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Série de suspense Homeland Inédit
21h50 Série de suspense Homeland
22h40 Série de suspense Homeland
23h25 Série dramatique Shameless

M

- 06:00 Autre : M6 Music
06:15 Autre : Météo
06:20 Série TV : Lanfeust Quest
06:40 : Tony & Alberto
06:45 : Tony & Alberto
07:00 Série TV : Docteur La Peluche
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
07:50 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:15 : Sammy & Co
08:30 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
15:50 Divertissement : Hors circuit
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Tous les couples sont permis
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Série d'action Intelligence Inédit
21h45 Série d'action Intelligence
22h40 Série d'action Intelligence
23h25 Série d'action Intelligence

TÉLÉ

La sélection

20h55

Section de recherches



Résumé

La Section de recherches enquête sur le meurtre d'une plongeuse, dont le corps a été découvert par Bernier et Lucas au cours d'une partie de pêche. Les policiers apprennent que la jeune victime, infirmière de métier, était à la recherche d'un trésor. Accident ou meurtre déguisé ? Avec qui partageait-elle cette quête ? Qui finançait ses recherches ? Les indices recueillis sur place lancent les gendarmes sur plusieurs pistes, mais encore faut-il écarter toutes celles qui mènent à des impasses. Les investigations risquent d'être longues et difficiles. D'autant plus que les différentes personnes interrogées ne collaborent pas toujours de la meilleure des façons...

2

20h45

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire :
Géolocalisation : tous traqués ?

Les Français utilisent leur téléphone portable en moyenne à 170 reprises par jour. Plus seulement pour téléphoner, mais aussi pour se géolocaliser. Grâce à la puce GPS des smartphones, il est devenu facile de trouver la boulangerie ou le cinéma le plus proche, de calculer un trajet en voiture, en bus ou bien de repérer les embouteillages. Plus récemment, la géolocalisation a permis de suivre ses amis à la trace, de faire des rencontres amoureuses et de gagner de l'argent en faisant ses courses. Le téléphone s'est transformé en véritable mouchard. Un abus pour les publicitaires et les enseignes qui traquent les consommateurs jusque dans les rayons des magasins.

3

20h45

La guerre des mondes



Résumé

La Terre est victime d'une invasion d'aliens hostiles, semant la mort et la désolation. Dans le chaos, un père de famille américain se bat comme un beau diable pour sauver ses deux enfants.

CANAL+

20h55

Homeland



Résumé

Andrew Lockhart, le directeur de la CIA, débarque à Islamabad pour superviser les opérations depuis l'enlèvement de Saul. Une réunion avec les services de renseignements pakistanais est prévue en présence de l'ambassadrice américaine Martha Boyd. Carrie tente de rassembler le plus de renseignements sur Haqqani, notamment son traitement médical. Pendant ce temps, Saul est emmené par le chef taliban vers les zones tribales...

4

20h50

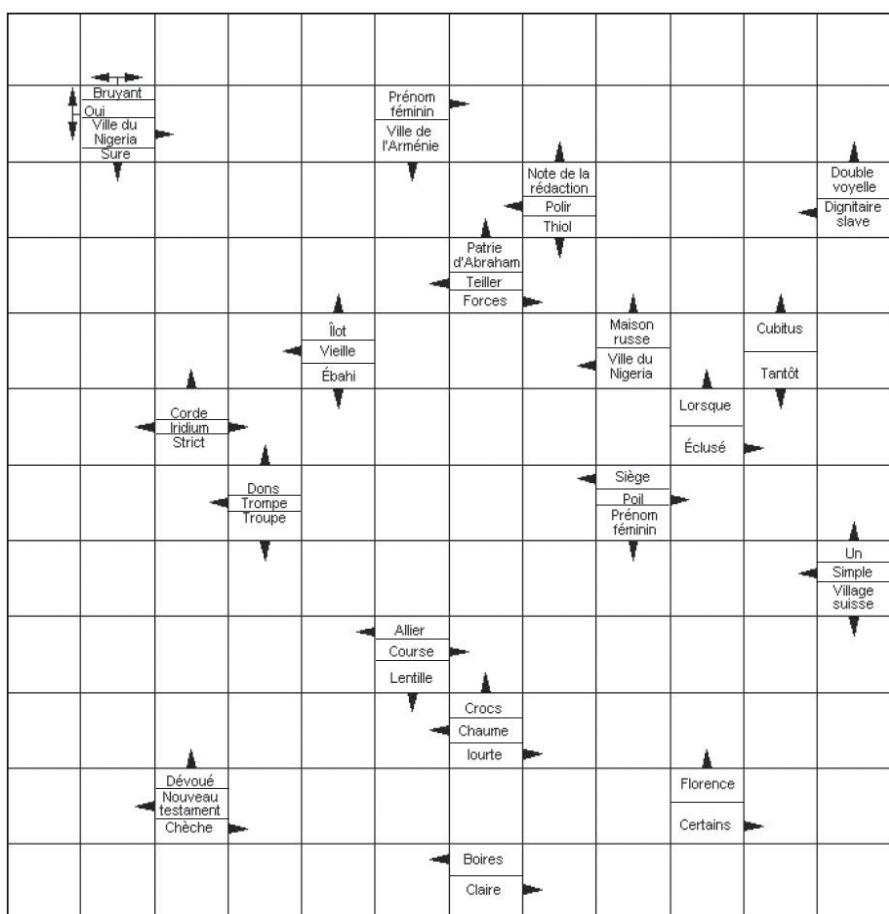
Intelligence *2013



Résumé

Des fichiers confidentiels de la base de données du FBI, qui contiennent une liste de témoins placés sous protection, ont été piratés. Le hacker menace ses victimes de s'en prendre à leur famille si ses ordres ne sont pas exécutés. Sous l'effet de la panique, chacun d'entre eux se soumet à ses directives et accepte de préparer une attaque neurotoxique sur une cible, encore inconnue, à San Francisco. Gabriel et Riley sont envoyés sur place dans l'espoir d'arrêter le hacker et ses hommes avant qu'il ne soit trop tard. Exceptionnellement, Lilian Strand, dont la fille habite San Francisco, accepte d'accompagner le tandem...

Mots fléchés n°875



Samouraï-Sudoku n°875

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	5			8	7							
1			5			3						
9	6			4	5							
		7	5									
3				6								
	4	6										
7	3			2	4							
4		9		6								
6	2		1	9		2						

7	8			6	5							
9			4			1						
5	1			3	8							
		5	1									
8				3								
	7	6										
1	3				8	2						
8		1				4						
5	4				9	1						

6	5			3	2	4						
3		4		1		9	7	4	2			
1	9			5	7	2	8	5	1			
	6	7				9	1		9			
1			3			7	8					
5	2			3		3	6	7	2			
2	6			1	4	7			3			
9		7			5	7	6					
5	8			6	9	9	4	1	6			

7 erreurs



Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé un 26 Février

2001 : destruction par les talibans des Bouddhas de Bâmiyân en Afghanistan.

2001 : signature du Traité de Nice : traité signé à l'issue de la Conférence intergouvernementale de l'Union européenne conclue à Nice en décembre 2000 et entré en vigueur, après ratification, le 1^{er} février 2003. Il engage les réformes institutionnelles indispensables à l'Union dans la perspective de son élargissement.

2002 : le prince héritier saoudien Abdallah présente un plan de paix entre l'État hébreu et l'ensemble du monde arabe en l'échange du retrait israélien des territoires occupés après la Guerre des Six Jours en 1967.

2004 : Boris Trajkovski, président de Macédoine, se tue dans un accident d'avion en Bosnie-Herzégovine.

2004 : les États-Unis lèvent l'interdiction sur les voyages à destination de la Jamahiriya arabe libyenne, après que le gouvernement de Mouammar Kadhafi ait reconnu sa responsabilité dans l'attentat contre le Boeing de Lockerbie (270 morts en 1988, au-dessus de l'Ecosse).

2011 : résolution no 1970 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : paix et sécurité en Afrique.

Célébrations :

- Journée mondiale d'action contre l'ordonnance sur les brevets en Inde.

- **Kowéit :** jour de la Libération, commémore la libération du pays en 1991 après la Guerre du Golfe.

Mots croisés n°875

Horizontalement:

- Relative à la grammaire
- Peu commun - Attachement
- Vipère - Avoir l'attention arrêtée par un détail qui choque
- Liber du tilleul - Symbole chimique de l'antimoine
- Spécialiste des voies urinaires - Atome
- Jeunes filles
- Transpirer - Argent - Petit cube
- Sert à lier - Massacré, tué
- Petit mât - Adverb de lieu
- Dieu de l'amour - Imaginaire
- Sans tache - Sécrète l'urine (plur.)
- Témoignage d'une victoire - Police du parti nazi

Verticalement:

- Bénévolément
- Effleurer - Peser l'emballage d'une marchandise dont le poids est à déduire de la masse brute
- Pieds (argot) - Pou (argot)
- Superlatif de bonnes
- Ordinateur totalement compatible - Interjection
- Or - Inspiratrice d'un artiste
- Trinitrotoluène - Note de musique - Premier magistrat municipal
- Trois - Couche d'alliage sur un objet étamé
- Oiseaux de basse-cour - Le moi - Du verbe rire
- Dieu de la mort - Relations
- Mort de quelqu'un
- Fausse, inexacte - Pronom personnel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

SUPERCOUPE D'AFRIQUE
Le président d'Al Ahly remercie l'Algérie pour «l'accueil chaleureux»



Le président du conseil d'administration d'Al Ahly d'Egypte a remercié mardi, le gouvernement algérien, la Fédération algérienne de football et la direction de l'ES Sétif pour «l'accueil chaleureux» lors de la Supercoupe d'Afrique de football disputée samedi dernier à Blida.

Dans un message publié par le site officiel du club cairote, le premier responsable de la formation caïrote Mahmoud Tahar a exprimé «la gratitude» du conseil d'administration pour «l'accueil chaleureux» de la délégation d'Al Ahly lors de son séjour en Algérie, «l'hospitalité» ainsi que «le grand intérêt manifesté par les différentes institutions de l'Etat algérien ami».

Le président d'Al Ahly a estimé que le véritable vainqueur de la Supercoupe d'Afrique est «la relation fraternelle entre les deux pays frères».

D'autre part, Mahmoud Tahar a félicité l'équipe de l'ES Sétif pour sa victoire en Supercoupe d'Afrique et a invité les responsables du club algérien à se rendre au Caire pour la signature du protocole d'accord convenu entre les deux équipes à Alger.

L'ES Sétif a remporté la Supercoupe d'Afrique en battant la formation égyptienne aux tirs au but (6-5), temps réglementaire (1-1) samedi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

OLYMPIQUE LYONNAIS

Offre de 34 millions d'euros d'Arsenal pour l'Algérien Nabil Fékir

La formation d'Arsenal, Premier League, serait disposée à mettre la somme de 34 millions d'euros sur la table afin de recruter le milieu offensif algérien de l'Olympique Lyonnais, Nabil Fékir, annonce mardi le site Sport.fr, citant comme source The Sun. Âgé de 21 ans, Fékir est l'une des révélations de la Ligue 1 du championnat de France de football. Il a inscrit 9 buts en 21 rencontres et délivré 6 passes décisives.

Néanmoins, le club londonien n'est pas le seul à s'inté-

resser au profil du joueur, puisque le Paris Saint-Germain, autre club français de Ligue 1, aurait également l'intention d'enrôler le joueur algérien, lors du prochain mercato, de même que quelques grands clubs du vieux continent, à l'image de Manchester United, ajoute la même source. Le président de l'Olympique de Lyon, Jean-Michel Aulas n'aurait pas l'intention de se séparer de son joueur cet hiver.

Entre jouer pour l'Algérie ou la France, Nabil Fékir

compte prendre une décision définitive au mois de mars prochain. «Je sais que les deux sélections peuvent m'appeler le mois prochain. J'essaierai de prendre ma décision avant le mois de mars. Je vais en parler avec mon père, et on verra bien», a ajouté Fékir à la presse.

Pour le sélectionneur de l'équipe de France de football, Didier Deschamps, il n'est pas question de convoquer le milieu de terrain algérien, juste pour le «bloquer» de rejoindre la sé-

lection algérienne. «Cela n'a aucun sens», a indiqué le technicien français.

«Il joue beaucoup, il est performant. Il est dans un registre différent. Il est intéressant. Je le suis. Il est redoutablement efficace. C'est lui qui choisira (entre la France et l'Algérie). Si je l'appelle, il peut aussi aller ailleurs. Ce sera son choix. Il a un potentiel très intéressant. Cela ne fait que six mois qu'il joue vraiment en Ligue 1», a ajouté Deschamps.

APS



Sudoku N°874

3	8	4	7	1	9	2	6	5
1	5	7	8	2	6	4	9	3
9	2	6	3	4	5	1	7	8
4	1	3	6	9	7	8	5	2
5	7	8	4	3	2	9	1	6
6	9	2	5	6	1	3	4	7
2	6	9	1	5	8	7	4	3
8	3	5	6	9	7	4	6	2
7	4	1	2	6	3	5	8	9

4	2	1	5	7	9	8	6	3
9	8	7	6	4	3	1	2	5
3	6	5	1	8	2	9	4	7
7	4	9	3	6	1	5	8	2
2	1	8	9	5	4	3	7	6
5	3	6	8	2	7	4	9	1
6	5	9	7	1	6	2	5	4
1	7	4	2	9	5	6	3	8

9	1	2	8	4	3	5	6	7
3	7	6	5	9	1	4	2	8
8	4	6	5	2	7	9	3	1
9	1	2	8	4	3	5	6	7
3	7	6	5	9	1	4	2	8
8	4	6	5	2	7	9	3	1

Solution

Mots Croisés N°874

FLUORESCENCE
 RIVIERE■NIAS
 ANUS■III■DRA
 NI■LEANDRE■MU
 KRAAL■EAQUE■
 EY■UPAS■URNE
 NEF■IL■AIS■X
 S■AIN■IMPUNI
 TABLIER■ELUS
 ECЛИSSER■IT
 IRE■MONTANTE
 NESLE■ELAEIS

Mots Fléchés N°874

A■ORALISE■ELOGE
 GALIPETTES■EN■R
 UNES■TEE■NOS■ER
 ED■ERS■NEOPHYTE
 NOTRE■OS■ITALIE
 AU■ANGUILLE■ARS
 YIN■TUILES■ANE■
 LLIVIA■ENKI■GRE
 ALLIENT■TYR■Y■U
 CE■FRAISE■Kilos
 STE■ECRU■POSAS■
 ATRE■OEIL■URNES
 IEPER■AVANTAGER
 N■E■INUIT■SE■SI

LIGUE 1 MOBILIS (MATCHES AVANCÉS) L'USM Alger et l'ASM Oran sur le podium

L'USM Alger et l'ASM Oran, vainqueurs respectivement du CS Constantine (2-0) et du MC Alger (2-1) mardi en matches avancés de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, partagent désormais la troisième place au classement à deux longueurs des co-leaders : le MO Béjaïa et l'ES Sétif qui s'affrontent samedi prochain dans un choc qui promet beaucoup.

L'USMA n'a pas raté l'occasion de la réception du CS Constantine qui reste sur une élimination amère en Coupe d'Algérie, pour engranger les trois points de la victoire. Emmenés par un Youcef Belaili des grands jours et auteur d'un second but exceptionnel sous les yeux du sélectionneur Christian Gourcuff, les Usmistes ont dominé leurs adversaires du jour en ouvrant la marque par le défenseur Benmoussa à la demi-heure de jeu avant que le n°10 des Rouge et Noir n'aggrave la marque.

Avec cette victoire, la neuvième de la saison, les hommes de Otto Pfister dont c'était la première sur le banc usmiste, s'installent à la troisième place au classement.

En revanche, les choses ne s'arrangent pas pour les Sanafirs qui dégringolent à la neuvième place en compagnie du MCEI Eulma.

De son côté, le promu l'ASM Oran poursuit sa marche en avant en disposant du MC Alger (2-1) dans un match marqué par le sacage des sièges du stade Zabana par les supporters du MCA juste après le second but oranais.

Les hommes de Benchadli ont scellé le sort de la rencontre dans les



dix premières minutes de la partie grâce aux réalisations de Djamouni (4') et Benkablia (10'). Les Algériens ont réduit le score par Djallit à l'entame de la seconde période.

A la faveur de ce succès, l'ASMO se hisse à la troisième place et enfonce un peu plus le MCA qui reste scotché à l'avant-dernière place en compagnie du NAHD avec 21 points mais les Sang et Or comptent un match en moins. Enfin, le MC El Eulma a bien préparé son déplacement en Ethiopie pour la seconde manche de la Ligue des champions contre Saint George, en dominant le RC Arbaâ (2-0). Une belle victoire pour les hommes d'Azzedine Aït Djoudi, lesquels remontent à la neuvième place, tandis que le RC Arbaâ reste bloqué à la septième place.

La 21^e journée se poursuivra demain et samedi avec plusieurs affiches dont le choc des co-leaders.

Programme de rencontres

Programme des rencontres de la 21^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis de football, prévues vendredi et samedi :

Demain 27 février

USM Bel-Abbès-USM Harrach

16h00

Samedi 28 février

NA Hussein Dey-MC Oran 16h00

JS Saoura-JS Kabylie 15h00

MO Béjaïa-ES Sétif 16h00

ASO Chlef-CR Belouizdad 16h00

Déjà joués :

ASM Oran-MC Alger	2-1
MC El Eulma-RC Arbaâ	2-0
USM Alger-CS Constantine	2-0

Classement :

	Pts	J
1. MO Béjaïa	35	20
2. ES Sétif	35	20
3. ASM Oran	33	21
4. USM Alger	33	21
5. CR Belouizdad	31	20
6. MC Oran	31	20
7. USM El-Harrach	29	20
8. RC Arbaâ	29	21
9. CS Constantine	27	21
10. MC El-Eulma	27	21
11. JS Kabylie	26	20
12. JS Saoura	24	20
13. USM Bel-Abbes	22	20
14. NA Hussein Dey	21	20
15. ASO Chlef	19	20

SÉLECTION ALGÉRIENNE

Gourcuff : «Difficile de prédire pour quelle sélection jouera Fekir»

L'entraîneur de l'équipe d'Algérie de football, Christian Gourcuff, a reconnu mardi qu'il était difficile de prédire pour quelle sélection optera le joueur de l'Olympique de Lyon (Ligue 1, France) sollicité par l'Algérie, son pays d'origine et présent en équipe de France, son pays natif.

«Je ne peux m'exprimer sur le cas Fekir du moment qu'il s'agit d'un choix personnel qu'il doit faire. On sera bien d'ici au mois de mars prochain», a déclaré le technicien français à la presse à l'issue de la rencontre de championnat entre l'USM Alger et le CS Constantine (2-0) à laquelle il a assisté au stade Omar Hamadi à Alger. Fekir (21 ans), révélation du championnat français cette saison, avec 9 buts inscrits et 6 passes décisives, a déclaré le week-end dernier qu'il comptait trancher sur son avenir international entre l'Algérie et la France en mars prochain. Gourcuff, qui vient de rentrer de France après quelques jours de vacances après la participation des Verts en Coupe d'Afrique des nations en Guinée équatoriale au cours de laquelle ils étaient éliminés en quarts de finale, a laissé les portes ouvertes à Fekir en vue du prochain stage de l'équipe nationale prévu pour fin mars prochain au Qatar, avec au menu deux matchs amicaux contre le Qatar et Oman, respectivement les 26 et 30. A propos des quatre joueurs présents dans ce match USMA-CSC pour le compte de la 21^e journée du

championnat et concernés par le prochain regroupement de l'équipe nationale des joueurs locaux qui débutera le 3 mars prochain, Gourcuff n'a pas voulu faire de commentaire.

Trois éléments de l'USMA : Chafai, Belaili et Boudebouda, ainsi que Samouré du CSC, ont été supervisés par le sélectionneur national pour la circonstance.

Les observateurs estiment que Belaili (22 ans) a le plus de chances de rejoindre la sélection première lors du tournoi de Doha. L'ex-milieu offensif de l'ES Tunis (Ligue 1, Tunis) a été crédité d'une belle prestation dans cette rencontre, avec à la clé un très joli but d'une action individuelle.

Questionné sur les chances du natif d'Oran d'être appelé en sélection première, Gourcuff est resté évasif à ce propos aussi : «Je suis venu voir à l'œuvre les quatre éléments concernés par le prochain stage des joueurs locaux et pas un joueur précis», a-t-il répondu.

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL (24^e J)

Mesbah à nouveau sur le banc, Sampdoria et Genoa dos à dos

Le défenseur international algérien de la Sampdoria de Gênes, Djamel Mesbah, s'est contenté encore une fois du banc des remplaçants lors du derby face à Genoa (1-1) mardi soir, en clôture de la 24^e journée du championnat d'Italie de football.

Le Genoa a ouvert le score à la 17^e minute par Iago Falqué avant que les locaux ne remettent les pendules à l'heure par Eder (19'). Le derby de la Lanterne devait se

jouer samedi, mais fut reporté en raison des intempéries sur la capitale ligure. Mesbah (30 ans) qui avait rejoint la «Samp» durant l'intersaison, en provenance du FC Parme, ne jouit plus de la confiance de l'entraîneur Sinisa Mihajlovic, qui lui préfère Vasco Regini.

A l'issue de ce match nul, la Sampdoria de Gênes, remonte à la 7^e place au classement avec 36 points, à égalité avec Genoa.



LIGUE 2 «MOBILIS» (21^e JOURNÉE) Opportunité pour le leader de prendre le large



La 21^e journée de Ligue 2 «Mobilis» de football, prévue demain, s'annonce à l'avantage du leader l'USM Blida, qui pourrait creuser davantage l'écart de six points sur son poursuivant le RC Relizane, en affrontant l'AS Khroub, modeste 13^e du classement, au moment où la lanterne rouge, l'AB Merouana, sera probablement soumise à rude épreuve par le MCS à Saida.

Les Blidéens seront, certes, appelés à disputer ce match en déplacement, face à une équipe accrocheuse, qui essaiera probablement de profiter de l'avantage du terrain pour l'emporter et s'éloigner un peu plus de la zone de turbulences, mais le leader, très en forme en ce milieu de saison, semble «inarrétable», faisant qu'il faudra probablement compter avec lui.

De son côté, la lanterne rouge AB Merouana, qui accuse déjà huit points de retard sur le premier club non relégable risque de s'enfoncer un peu plus aux fins fonds du classement à l'issue de cette 21^e journée, car ayant affaire à l'ancien leader de la Ligue 2, qui cherchera probablement à l'emporter, pour se rapprocher à nouveau du podium.

Plusieurs autres matchs vaudront le détour, car opposant des équipes de milieu de tableau, entre lesquelles la lutte sera probablement très acharnée, notamment, CRB Aïn Fekroun - US Chaouia, RC Relizane - CA Bordj Bou Arréridj, ou encore WA Tlemcen - DRB Tadjednet.

Dans les deux derniers matchs, la lutte semble relativement «égale» entre l'O. Médéa (5e) et l'ESM Koléa (15e), ainsi qu'entre le CA Batna (4e) et l'USM Hadjout (14e), mais les débats seront probablement très chauds sur le terrain car, même si ces quatre clubs ont des objectifs diamétralement opposés, leur objectif sera le même : la victoire.

Tous les matchs de cette 21^e journée débuteront à 15h00, selon la dernière programmation de la LFP, mis à part JSM Béjaïa - A. Boussaâda dont le coup d'envoi sera donné à 17h00.

Programme de la 21^e journée

Programme de la 21^e journée de la Ligue 2 «Mobilis» de football, prévue demain à 15h00.

JSM Béjaïa - A. Boussaâda (à 17h00)

ESM Koléa - O. Médéa

CRB Aïn Fekroun - US Chaouia

CA Batna - USM Hadjout

AS Khroub - UMS Blida

RC Relizane - CA Bordj Bou Arréridj

WA Tlemcen - DRB Tadjednet

MC Saïda - AB Merouana.

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	38	20
2. RC Relizane	32	20
3. DRB Tadjednet	30	20
4. CA Batna	29	20
5. O. Médéa	28	19
6. MC Saïda	28	19
7. US Chaouia	28	20
8. CA Bordj Bou-Arréridj	28	20
9. CRB Aïn Fekroun	26	20
10. JSM Béjaïa	26	20
11. WA Tlemcen	25	20
12. A. Boussaâda	24	20
13. AS Khroub	24	20
14. USM Hadjout	24	20
15. ESM Koléa	21	20
16. AB Merouana	16	20

APS



SÉLECTION ALGÉRIENNE

Dziri : «Belaili a sa place parmi les Verts»



L'ancien international algérien Bilel Dziri, entraîneur adjoint au USM Alger, n'a pas tari d'éloges sur son joueur Youcef Belaili estimant qu'il méritait amplement d'être convoqué en sélection nationale première.

LIQUE DES CHAMPIONS (TOUR PRÉLIMINAIRE) - SELON PFISTER : «Le match retour face à Foullah (Tchad) sera particulier»

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, Otto Pfister, a qualifié de «particulier» le match que livrera son équipe sur le terrain de l'Edifice Foufoul du Tchad dimanche prochain en tour préliminaire retour de la Ligue des champions d'Afrique de football, au vu des «conditions difficiles» dans lesquelles il se déroulera.

«On va livrer un match particulier. On devra faire face à des paramètres extra-sportifs très difficiles, ce qui nous oblige à être très méfiants», a déclaré le technicien allemand en conférence de presse à l'issue de la victoire à domicile de son équipe face au CS Constantine (2-0) mardi soir en match avancé de la 21^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

L'USMA, qui renoue avec la Ligue des champions après une décennie d'absence, avait étrillé son adversaire tchadien lors de la première manche à Alger (3-0), mettant ainsi un pied au tour suivant. Mais l'ancien sélectionneur du Cameroun et du Togo, un spécialiste de l'Afrique, ne veut nul-

«C'est un joueur pétri de qualités qui mérite amplement sa place en sélection algérienne. Il revient d'ailleurs en force depuis quelque temps, comme l'attestent ses prestations de premier ordre avec l'USMA», a déclaré Dziri, en conférence de presse, à l'issue de la victoire à domicile de son équipe face au CS Constantine (2-0) mardi soir en match avancé de la 21^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

Pendant cette rencontre, à laquelle a assisté le sélectionneur national, Christian Gourcuff, Belaili s'est de nouveau illustré, en marquant un très joli but après avoir réalisé un slalom. Il s'agit de sa cinquième réalisation en championnat algérien qu'il retrouve cette saison après trois années passées en Tunisie sous les couleurs de l'ES Tunis.

«Son but est un chef-d'œuvre. Il a une facilité incroyable pour éliminer ses adversaires. Il lui faut

dra toutefois travailler encore plus pour s'améliorer davantage et surtout se débarrasser de certains déchets dans son jeu. Il n'a que 22 ans et il a une marge de progression importante», a encore dit Dziri, qui compte 93 sélections entre 1991 et 2005 (11 buts).

Belaili avait déclaré dernièrement qu'il piaffait d'impatience pour avoir une chance en équipe nationale, après avoir été un titulaire indiscuté dans la sélection olympique qui avait disputé le championnat d'Afrique des moins de 23 ans en 2011 au Maroc.

Questionné sur le natif d'Oran à l'issue de la rencontre de mardi, l'entraîneur national, Christian Gourcuff, n'a fait aucun commentaire, se contentant de dire qu'il était venu voir les deux équipes et leurs quatre joueurs retenus pour le prochain stage de la sélection des joueurs locaux en début mars, dont Belaili.



COUPE D'ALGÉRIE (8^E DE FINALE RETARD)

USM Alger - ASO Chlef le 10 mars prochain

Le match en retard des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie seniors entre l'USM Alger et l'ASO Chlef se déroulera mardi 10 mars prochain au stade Omar-Hamadi (Bologhine), a indiqué hier la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette rencontre qui devait se jouer le 20 février avait été reportée en raison des engagements africaines de l'ASO Chlef qui a disputé vendredi dernier le match retour du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine contre l'équipe Sierra-leonaise de Kamboi Eagles.

D'autre part, le quart de finale de la Coupe d'Algérie ES Sétif-JS Kabylie a été avancé au 10 mars au stade 8 mai 45 à Sétif.



lement céder à l'euphorie. «Nous allons jouer à 14h00, heure locale, c'est-à-dire sous un soleil de plomb qui risque de nous jouer un mauvais tour. Aussi, on ne sait pas si la pelouse synthétique sur laquelle aura lieu la partie sera bonne ou non», a encore ajouté Pfister qui a pris place pour la première fois sur le banc de touche usmiste à l'occasion de la réception du CSC.

Les Rouge et Noir de la capitale s'enverront demain en direction de N'djamena à bord d'un avion spécial d'Air Algérie. Ils auront ainsi 48 heures pour s'acclimater avec les conditions régnantes sur place. Une période jugée «insuffisante» par leur nouveau patron technique, qui insiste sur la nécessité de prendre très au sérieux l'adversaire, après l'avoir supervisé au match aller.

Par ailleurs, Pfister s'est dit

«content» de sa première sortie

avec le club de la capitale, estimant que ses joueurs sont sur «le bon chemin». «Face au CSC, on a livré un bon match, notamment

en première mi-temps.

LIQUE 1 MOBILIS Kouici s'engage à mettre son «expérience» et son «savoir-faire» à la disposition de la JS Saoura

Le manager général du club de la JS Saoura, Mustapha Kouici, s'est engagé hier à Béchar à mettre son «expérience et son savoir-faire à la disposition» de la formation de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football.

«Je mets désormais mon expérience et mon savoir-faire de technicien et de dirigeant au service de mon nouveau club la JS Saoura», a affirmé dans une déclaration à l'APS, Mustapha Kouici, nouvellement installé au poste de manager général de ce club du Sud.

«Mon expérience sera mise à la disposition de cette équipe dans l'unique but de la mettre sur les rails pour qu'elle puisse reprendre la place qui lui sied au sein du championnat national de la Mobilis-Ligue 1 de football professionnel», a-t-il précisé.

«A ce titre, je compte en collaboration avec le staff dirigeant du club, faire un diagnostic pour combler les la-

cunes et prendre les décisions nécessaires pour que notre équipe règle ses différents problèmes. Je compte aussi m'investir pour la réalisation des objectifs tracés par le comité dirigeant à savoir un bon classement au sein du même championnat», a-t-il signalé.

«Ma mission est aussi de veiller aux intérêts de la JS Saoura auprès de toutes les instances sportives nationales à savoir la Fédération algérienne de football (FAF), la Ligue, et le ministère des Sports. Je suis aussi chargé de la préparation de l'équipe ainsi que des stages et autres regroupements techniques de l'équipe, en plus de ma qualité de membre de la cellule de recrutement», a ajouté l'ancien joueur international.

De son côté le président de la JS Saoura Mohamed Djebbar, a estimé que «de long parcours footballistique et de technicien de Mustapha Kouici donnera certainement un plus et un apport très important à notre club». La

nomination de Mustapha Kouici, au poste de manager général de la JS Saoura qui a été favorablement accueilli tant par les dirigeants que par les supporters de la JS Saoura, «va sans doute constituer un apport considérable dans l'organisation et la stabilité de l'équipe»,

JS SAOURA

Mohamed Henkouche proche de la barre technique

Le technicien Mohamed Henkouche a donné son accord de principe pour diriger la barre technique de la JS Saoura (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), en remplacement du Français Denis Goavec, démissionnaire, a appris l'APS hier auprès du club du Sud algérien.

«Henkouche a donné son accord de principe pour diriger l'équipe, il reste quelques détails à régler pour finaliser son arrivée, mais ce n'est pas un problème», a affirmé à l'APS Larbi

CS CONSTANTINE

Bounaâs : «Le staff technique

prêt à accepter toute décision des dirigeants à son encontre»

L'entraîneur adjoint du CS Constantine, Noureddine Bounaâs, a déclaré que le staff technique que dirige Rachid Benthoult est prêt à accepter toute décision pour pourra prendre la direction du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football à son encontre après la détérioration des résultats de l'équipe depuis quelque temps. «Il appartient à la direction du club de prendre les décisions qu'elle juge nécessaires pour redresser la barre, quitte à changer de staff technique.

Cela dit, jusqu'à présent, le sujet n'a pas été évoqué avec nous», a déclaré l'ancien défenseur international en conférence de presse à l'issue de la défaite des «Sanafir» sur le terrain de l'USM Alger (2-0) mardi soir en match avancé de la 21^e journée du championnat.

Le CSC, dont le premier responsable Omar Bentobal, avait affiché de grosses ambitions avant le début de cette saison, est en chute libre depuis le début de la phase retour. En six matches, l'équipe a obtenu seulement cinq

points, d'une victoire et deux nuls, contre trois défaites. Un parcours qui lui a coûté de reculer provisoirement à la 9^e place avec 27 points, devant six unités le premier relégable, le MC Alger. Sentant le danger, la direction du CSC s'apprête à prendre des décisions concernant son staff technique dans les 48 heures, avait indiqué Bentobal mardi.

Bounaâs impute la situation actuelle du club de la capitale de l'Est à l'enchaînement des blessures au sein de son effectif,

même s'il reconnaît que cela ne justifie pas à lui seul la baisse de régime de sa formation, ajoutant qu' hormis le mauvais match livré sur le terrain du MC El Umla (défaite 3-0), ses joueurs ont toujours réalisé des prestations «correctes». L'entraîneur-adjoint a évoqué également d'inéficacité dont font preuve ses joueurs depuis quelque temps, non sans tirer la sonnette d'alarme. «Il est clair qu'une réaction rapide s'impose pour ne pas mettre davantage en danger la place du CSC en Mobilis-Ligue 1», a-t-il prévenu.

avec Henkouche, il sera officiellement désigné comme entraîneur dans les prochaines heures», a ajouté Belaïd.

Par ailleurs, la direction du club a nommé l'ancien international algérien, Mustapha Kouici, en tant que manager général du club. Eliminée en 32^e de finale de la Coupe d'Algérie face au MO Béjaïa (1-1, aux tab 4-3), la JS Saoura pointe à la 12^e place au classement de la Ligue 1 avec 24 points.

APS

ALCANTARA SUR LE CHEMIN DU RETOUR

Souvent blessé au Bayern Munich, Thiago Alcantara semble enfin sur le chemin du retour. Il n'a joué que 25 matches depuis son arrivée en Bavière à l'été 2013, mais Thiago Alcantara, gêné par un souci au genou, est proche de refouler les pelouses allemandes avec le Bayern Munich. L'ancien joueur du Barça, qui a repris la course la semaine dernière, a retouché le cuir ce mardi à l'entraînement. Cela ne lui était plus arrivé depuis le mois d'octobre.



AGÜERO REJOINT CAVANI ET CR7 AU 3^e RANG DES BUTEURS

L'Argentin Sergio Agüero, a marqué son 6^e but de la saison pour Manchester City lors de la défaite 2-1 devant le FC Barcelone, en 8^e de finale aller de la Ligue des Champions, et rejoint Cavani (PSG) et Cristiano Ronaldo (Real Madrid). Ce trio se trouve à deux unités de Lionel Messi et à trois de Luiz Adriano, muet avec le Shakhtar Donetsk face au Bayern Munich la semaine dernière (0-0). Enfin, Luis Suárez, auteur du doublé du Barça, a signé ses 3^e et 4^e buts de la saison en C1.

AUBAMEYANG «UNE ÉQUIPE CAPABLE DE FAIRE MAL»

Ce mardi soir, la Juventus de Turin accueille le Borussia Dortmund pour le compte des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions. A cette occasion, Pierre-Emerick Aubameyang va de nouveau fouler les pelouses italiennes, lui qui a évolué à l'AC Milan sans réussir à y percer, mais espère pouvoir s'y faire remarquer.

«La Juve est la meilleure équipe en Italie à l'heure actuelle, donc ça ne sera pas facile. Mais pour eux non plus, ça ne sera pas facile», prévient l'international gabonais via l'Uefa. On a une équipe capable de faire mal aux gros clubs quand on joue à notre meilleur niveau. On a mal commencé la saison, on a eu beaucoup de blessés et on a mis du temps à entrer dans nos compétitions. Maintenant, on reprend le poil de la bête en championnat et j'espère que nous réussirons un bon match».



SANCTION RÉDUITE POUR MATIC, MAIS...

L'indignation de Chelsea aura un peu porté ses fruits. Alors qu'il avait initialement été suspendu pour trois matchs à la suite de son exclusion pour une réaction d'humeur samedi dernier face à Burnley (1-1), Nemanja Matic (26 ans, 25 matchs et 1 but en Premier League cette saison) a vu sa sanction réduite à deux matchs par la Fédération anglaise. Une clémence insuffisante pour le club londonien qui se dit «extrêmement déçu». En effet, le milieu de terrain des Blues manquera bien la finale de la League Cup dimanche face à Tottenham.

WADDLE ET NASRI LA «FORD FIESTA»

Peu inspiré lors de la défaite de Manchester City face au FC Barcelone (1-2), mardi en huitième de finale aller de la Ligue des Champions, Samir Nasri (27 ans, 5 matchs et 1 but en LDC cette saison) est passé à côté de son match. Ce qui lui a valu une petite pique de la part de l'ancienne idole de l'OM, Chris Waddle, aujourd'hui consultant pour la BBC. «Nasri a refusé de se comparer à Iniesta, il a bien fait, face au Barça on aurait plutôt dit une Ford Fiesta», a lancé l'ancien international anglais après la rencontre.

LIVERPOOL Morata l'été prochain ?

Arrivé à la Juventus durant l'été en provenance du Real Madrid, Alvaro Morata ne parvient pas à s'y montrer réellement à son avantage, lui qui souffre notamment de la présence de Fernando Llorente dans l'effectif de Massimiliano Allegri. Mais durant l'été 2015, les deux buteurs espagnols pourraient être amenés à quitter le Piémont. Et le Liverpool FC, dirigé par Brendan Rodgers, serait attentif à la situation de l'ancien Madrilène, qui pourrait être recruté pour faire oublier le fiasco Mario Balotelli. Toutefois, la Maison Blanche dispose d'une clause de rachat lui permettant si elle le désire de rapatrier l'intéressé du côté de Santiago-Bernabéu.



Vincent Kompany, le capitaine de Manchester City, a conscience que le club mancunien est passé à côté de son sujet face au FC Barcelone (1-2), hier en huitième de finale aller de la Ligue des Champions. A travers des propos repris sur le site de l'UEFA, le défenseur belge regrette ainsi les 45 premières minutes louées de son équipe. «On est mal parti. La manière dont nous avons joué cette première période ne nous ressemble pas et cela a été décevant.» Parlant d'une première période «indigente», il avoue que le but de Sergio Agüero a redonné «un peu d'espoir» au groupe.



ALGÉRIE-KOUEÏT**Le Président Bouteflika félicite l'Émir du Koweït à l'occasion de la fête nationale de son pays**

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à l'émir de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Jaber Al Sabah, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réaffirmé sa volonté de renforcer les relations de coopération entre les deux pays.

«La célébration par le peuple koweïtien frère de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus

chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de progrès et de prospérité pour le peuple koweïtien sous votre direction éclairée», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je tiens à saisir cette heureuse occasion pour me féliciter de la qualité des liens de fraternité et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer de concert avec vous à leur développement, dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE - EMIRATS ARABES UNIS
L'Algérie et les Emirats arabes unis attachés au renforcement de leur coopération militaire

L'Algérie et les Emirats arabes unis ont affiché lors d'un entretien entre le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale et Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, et le général de corps d'armée et chef d'Etat-major des Forces armées emiratiennes, Hamed Mohamed Thani Al Roumeithi, mercredi à Dubaï, leur attachement au renforcement des efforts de coopération au service de leurs armées. «Dans le cadre de sa visite aux Emirats arabes unis, le général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est entretenu aujourd'hui 25 février 2015, avec le général de corps d'armée, Hamed Mohamed Thani Al Roumeithi, Chef d'Etat-major des Forces armées emiratiennes», a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Les deux parties ont affiché (lors de cet entretien) leur attachement au renforcement des efforts de coopération au service des armées des deux pays», a précisé la même source. A cette occasion, «les deux

parties ont évalué le niveau de coopération militaire entre les deux armées dans les domaines d'échange de visites, de formation, d'instruction militaire, de coopération sécuritaire, d'échange d'expériences, ainsi que le partenariat dans le domaine des fabrications militaires, auquel une grande importance est conférée par les hauts responsables des deux pays». «Cette coopération a été concrétisée sur le terrain à travers la mise en place de plusieurs projets industriels communs en Algérie dont la production a déjà vu le jour», a relevé la même source. Par la suite, le général de corps d'armée, Gaïd Salah a visité l'exposition des systèmes sans pilote «UMEX», organisée pour la première fois au sein du Salon international de défense «IDEX», et qui s'intéresse à la présentation des systèmes sans pilote à usage terrestre, naval ou aérien. Sur place, le vice-ministre de la Défense nationale et Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, Gaïd Salah a eu d'amples explications sur certaines variantes de ces systèmes, a ajouté la même source.

M. BOUDIAF AU CAIRE
43e session du conseil des ministres arabes de la Santé

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, participe à la tête d'une importante délégation, aux travaux de la 43e session ordinaire du conseil des ministres arabes de la Santé, prévue les 25 et 26 février au Caire, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette session examinera notamment «la situation sanitaire et humanitaire en Palestine, le virus Ebola et l'amélioration de la santé maternelle dans le monde arabe». Les participants examineront également «la stratégie arabe de lutte contre le sida ainsi que la complémentarité arabe en matière de médicament». **APS**

ALGÉRIE - KENYA**Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue du Kenya**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu mercredi à Alger avec son homologue du Kenya, Uhuru Kenyatta, en visite d'Etat en Algérie.



L'entretien s'est déroulé en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdellmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires

étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

M. Kenyatta a entamé mardi une visite d'Etat de trois jours

en Algérie à l'invitation du président Bouteflika.

Cette visite permettra aux deux chefs d'Etat d'examiner les voies et moyens de promouvoir davantage les relations de fraternité entre les peuples algérien et kényan.

Signature de deux mémorandums d'entente et un accord de coopération entre les deux pays

L'Algérie et le Kenya ont signé hier à la résidence d'Etat de Zéralda, deux mémorandums d'entente et un accord de coopération dans le domaine de l'énergie et de la diplomatie.

Les accords ont été signés par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et la ministre kényane des Affaires étrangères et du commerce international, Amina Chawahir Mohamed, sous la présidence d'Uhuru Kenyatta, président du Kenya, et du Premier ministre, Abdell-



lek Sellal. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de l'énergie, Youcef Yousfi, et le ministre délégué chargé des Affaires

maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente de coopération entre l'Algérie et le Kenya dans le domaine du pétrole, du gaz et de l'énergie et un autre entre l'Institut diplomatique et des relations internationales du ministère des Affaires étrangères et l'Institut des services extérieurs du ministère des Affaires étrangères et du commerce international de la République kényane.

Un autre accord de coopération a été également signé portant sur l'annulation du visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques des deux pays.

Le président Kényan se recueille à la mémoire des Martyrs de la guerre de Libération

Le président du Kenya, Uhuru Kenyatta, s'est rendu mardi au sanctuaire du martyr (Maqam Echahid) à Alger, où il s'est recueilli à la mémoire des Martyrs de la guerre de Libération nationale.

Accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président kényan a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative des martyrs et observé une minute de silence à la mémoire des Martyrs de la Révolution.

M. Kenyatta, a ensuite visité le musée national du Moudjahid où il a reçu des explications sur les différentes étapes de l'Histoire de l'Algérie notamment la guerre de Libération nationale.

Le président kényan est à Alger dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

ALGÉRIE - ESPAGNE**100 chefs d'entreprises espagnols attendus au «Forum de rencontre algéro-espagnol» à Oran**

Une centaine de chefs d'entreprises espagnoles est attendue au «Forum de rencontre algéro-espagnol», prévu les 1 et 2 mars prochain à Oran, a-t-on appris mercredi auprès du président du cercle du Commerce et d'industrie algéro-espagnol (Cciae).

Premier du genre, le forum, constitue une occasion pour des chefs d'entreprises ibériques représentant différents secteurs d'activités tels que le tourisme, le transport, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et

les infrastructures de nouer des relations de partenariat avec des opérateurs économiques algériens, a indiqué Djaooud Salim Allal. L'objectif de cette rencontre de haut niveau entre les communautés d'affaires algériennes et espagnoles est d'accompagner le développement continu des transactions commerciales et économiques, en plus de la promotion des échanges entre les deux pays, a-t-on souligné de même source. Le programme prévoit des travaux en plénière dédiés à la présentation des secteurs par les représentants des ministères et institutions concernés et d'autres en ateliers. En outre, il est attendu la finalisation de nombreux projets à l'occasion de rencontres «B to B», a-t-on ajouté. Selon l'Asbdf, près de 200 acteurs économiques des deux pays vont prendre part à la rencontre, organisée par Algerian Spanish Business Development Forum (Asbdf) en collaboration avec le Cciae et sous le parrainage du ministère de l'Industrie et des Mines.